

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, téléphonez au 7697.

Bibliothèque du Parlement  
1 Jan 22-5788

VOL. XIX No 159.

BEAU.

MONTREAL, VENDREDI, 7 OCTOBRE 1921

MINIMUM: 46; MAXIMUM: 60.

PRIX: TROIS SOUS

## LES FOULES ACCLAMENT M. KING DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Malgré la pluie et les mauvais chemins, l'auditoire est tel qu'il remplit la salle du marché et le théâtre Prince Edward de la cille de Charlottetown

### LES INJUSTICES DU GOUVERNEMENT MEIGHEN

Il faut encourager la production en réduisant le tarif sur les articles qui lui sont nécessaires.—Le libéralisme livre les batailles de la liberté depuis cent ans

(Par l'envoyé spécial de la Presse Canadienne)

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 6. — La campagne libérale a été ouverte, ce soir, par l'honorable W.L. Mackenzie King et ses collègues, M. A.K. McMaster, député de Brome, et William Duff, député de Lunenburg, N.E. et les candidats libéraux du comté de Queens qui ont adressé la parole à deux auditoires considérables à la salle du Marché et au théâtre Prince Edward.

La pluie et les mauvais chemins avaient empêché beaucoup de monde de venir mais les deux salles étaient quand même remplies au comble. La politique tarifaire du parti libéral qui est une "politique de tarif pour le revenu à l'encontre de la haute protection du gouvernement Meighen est une des questions de la campagne mais ce n'est pas la seule question.

Le chef libéral et les autres orateurs furent écoutés de façon splendide et les applaudissements furent nourris.

Nelson Rattenbury, président de l'Association Libérale du comté de Queens, présidait la principale réunion. Environ 1,800 personnes étaient réunies à la salle du marché et une autre foule remplissait le théâtre Prince Edward. Les orateurs furent écoutés en entrant. John E. Sinclair, député de Queens depuis 1917, rendit hommage au chef libéral et déclara que tous étaient fiers de souhaiter la bienvenue à M. King comme au digne successeur de sir Wilfrid Laurier.

Le chef libéral remercia la population de Charlottetown et de l'Ile du Prince-Edouard de la bienvenue qui était faite à lui et à ses collègues par le premier ministre Bell et les autres personnages éminents de l'Ile.

Parlant des questions qui intéressent l'Ile du Prince-Edouard, M. King déclara que lui et les autres représentants de l'Ile avaient fortement demandé des améliorations nécessaires. Si elles n'ont pas été faites, il n'y a pas à en blâmer les députés.

M. King parla du ministre de M. Meighen. Le premier ministre a prétendu que le gouvernement qui est maintenant au pouvoir avait donné droit de vote aux femmes il y a trois ans. Le gouvernement il y a trois ans a donné droit de vote à un quart des femmes, dit M. King. Une femme pouvait travailler jour et nuit pour la Croix Rouge, elle n'avait pas le droit de voter si elle n'avait pas de parent dans l'armée outre-mer. Les membres libéraux du gouvernement d'union et particulièrement M. Rowell ont voulu donner le droit de vote aux femmes.

Ces sont les conservateurs dans le gouvernement qui ont refusé d'accorder entière franchise. M. Meighen veut la conservation du lien britannique. C'est-à-dire grand comme nation dans l'empire. Sir Wilfrid Laurier a été le premier Canadien à demander que le Canada soit reconnu comme nation dans l'Empire.

Répondant à la déclaration de M. Meighen, M. King affirma: Nous faisons face avec courage maintenant à la tâche gigantesque de la reconstruction. M. Meighen a gardé le pouvoir pendant plus d'un an sous prétexte de commencer la reconstruction.

M. King déclara qu'il devrait y avoir une voie uniforme dans toute l'Ile du Prince-Edouard. Il a écrit plusieurs lettres au ministre des chemins de fer à ce sujet, mais a été informé que la question était aux mains des directeurs et que le ministre n'y pouvait rien.

En fait de chemins de fer, telle a été la politique du gouvernement, de quelque importance qu'il fut que le Parlement fut informé. Tant que le gouvernement et le peuple ne pourront obtenir des informations touchant leurs propres affaires, il ne serait y avoir de réformes, dit le chef libéral.

Parlant du tarif, M. King déclara qu'il faut augmenter la production des industries de base et ceci exige le tarif le moins élevé sur les instruments de la production. Sur les articles nécessaires, dit-il, le tarif doit être léger. Le foyer et ses besoins seront notre première considération en revisant le tarif.

En terminant, M. King fit appel à un front solide des forces qui croient dans les grands principes du libéralisme dans la lutte prochaine.

M. Meighen, déclara-t-il, semble chercher tenter les fermiers de mettre

des candidats sur les rangs afin de diviser les votes libéraux. Le membre fermier du gouvernement va faire plus de progrès que le fermier dans un groupe fermier. La même chose s'applique aux membres ouvriers.

Le libéralisme a livré les batailles de la liberté pendant cent ans et continuera la bataille longtemps après que vous et moi serons disparus.

A. R. McMaster se dit fier de suivre l'hon. Mackenzie King, prochain premier ministre du Canada et chef du parti libéral au Canada.

M. McMaster déclara que M. Meighen et son gouvernement seraient cités à la barre de l'opinion publique pour avoir trempé dans l'adoption de l'Acte d'Élection en temps de guerre, à l'Acte du Vote des soldats et au bailloin.

William Duff, député de Lunenburg, affirma que le gouvernement n'avait pas le droit d'être au pouvoir.

M. Meighen qui demande maintenant des voix est cet homme qui en 1917 envoyait un télégramme de Winnipeg à sir Robert Borden pour lui demander de distribuer les votes des soldats dans les comtés où le gouvernement d'union était battu.

Le député de Lunenburg nia que lui ou les autres libéraux eussent appuyé le gouvernement dans ses dépenses pour la marine marchande. Ils ont été empêchés de parler contre les crédits mais ont voté contre.

Donald A. McKinnon, qui avec John E. Sinclair, est candidat dans Queens dans les intérêts libéraux, adressa aussi quelques mots. Il parla de questions intéressant l'Ile du Prince-Edouard.

Les affaires du bureau de poste de l'Ile, dit-il, sont régies à St-Jean, les affaires de la milice d'Halifax et les affaires des chemins de fer de Toronto, bien qu'il y ait dans l'Ile des hommes capables de voir à ces affaires mieux que tout autre.

L'ARRIVÉE  
Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 6. — L'honorable W. L. Mackenzie King, chef du parti libéral, accompagné de Wm. Duff, M.P., et de M. A. R. McMaster, M.P., est arrivé ici à minuit, hier soir.

L'honorable M. King et sa suite furent rencontrés au quai par une grande délégation des libéraux de Charlottetown et Summerside et escorté à l'hôtel. Cet après-midi, dans la salle du conseil de la législature, une réception a été offerte aux visiteurs qui parleront à deux assemblées ce soir.

Contrat accordé à une maison de Montréal  
(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Winnipeg, 6. — Fraser, Bruce and Coy., ingénieurs de Montréal, ont obtenu le contrat pour la construction d'une usine de \$10,000,000 à Great Falls, sur la rivière Winnipeg, à soixante-trois milles d'ici. Le contrat a été accordé par la Manitoba Power Coy. Limited.

Deux cents hommes sont déjà à l'ouvrage et il en faudra deux cents autres sous peu. Il faudra en tout 1,000 à 2,500 hommes pour pousser les travaux aussi rapidement que possible.

Navire poursuivi par la guigne  
(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Québec, 6. — Le transport de grain français "Santa Elena" qui est revenu à Québec à 8 heures 30 hier matin après avoir touché fond à La Traversée a fait examiner sa coque ce matin par les plongeurs des chantiers de Lévis.

Le rapport des plongeurs n'avait pas encore été reçu aux bureaux de la ligne White Star à midi.

Le "Santa Elena" est arrivé à Montréal le 4 septembre et à cause de la congestion revint à Québec le 18 pour y prendre une cargaison. Il fut amarré ici le 19 septembre au 4 octobre. Le capitaine Jean Arque commande le va-tout.

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Niagara Falls, N. Y., 6. — Le capitaine R. E. Carter, 75 ans, qui fut pendant trente-cinq ans capitaine du "Maid of the Mist", le petit navire qui fait la navette au pied des Chutes Niagara, est mort aujourd'hui à sa résidence à Niagara Falls, Ont.

Il exécuta plusieurs sauvetages audacieux et était une figure bien connue des milliers de touristes qui visitent les chutes tous les étés.

## Il abat un ours à coups de hache

(Dépêche spéciale)  
Maskinongé, 6. — M. W. Lebeau, cultivateur de cette paroisse, a été le héros d'une aventure dont il se rappellera longtemps. Ces jours derniers, il s'en allait tranquillement sur sa ferme, lorsqu'il aperçut un ours aux prises avec son chien, un bulldog. Le chien aurait certainement succombé, mais M. Lebeau qui avait une hache, s'élança sur le fauve qu'il attaqua à coups de hache, et assomma aussitôt.

## LES TYPOS DE NEW-YORK NEGOCIERONT

Les chefs exposent la gravité d'une grève et les charges de l'union

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
New-York, 6. — "Big Six," l'union locale de la International Typographic Union, a décidé par un vote qui a été presque unanime d'arbitrer son différend avec l'Association des Imprimeurs de New-York.

D'après l'accord qui expire, les typos ont \$50 par semaine. Ils veulent un nouvel accord pour \$55 par semaine. Les patrons en veulent un pour \$40 par semaine.

L'union a décidé de "soumettre le différend à l'arbitrage conformément à la politique adoptée par l'union internationale. En attendant l'arbitrage, le salaire des typos sera de \$50 par semaine jusqu'au 1er décembre.

John McParland, président de l'Union Internationale, parlant aux typos, dimanche, a dit qu'une grève à New-York était trop grave pour qu'on s'y lance à la légère.

Il a ajouté que l'exécutif percevait et distribuait plus de \$300,000 par mois pour les grèves dans tout le pays et qu'il n'était pas nécessaire d'insister sur la gravité d'une grève à New-York.

"Big Six" est l'union qui fournit le plus au fonds de grève.

## LA DELEGATION BRITANNIQUE

On annonce officiellement sa formation. — Déclaration de Valera

(Dépêche de la Presse Associée)  
Londres, 6. — Le cabinet anglais, après une réunion de deux heures, cet après-midi, a ajourné à demain matin. On a appris que la composition de la délégation britannique à la prochaine conférence anglo-irlandaise a été discutée et bien que les noms n'aient pas été finalement approuvés, il était entendu que le gouvernement serait représenté par les délégués suivants:

M. Lloyd George, Lord Birkenhead, lord chancelier; sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande; Austen Chamberlain, leader du gouvernement à la Chambre des Communes; sir Laming Worthington Evans, secrétaire de la guerre, et Winston Spencer Churchill, secrétaire pour les colonies.

L'UNITE DE L'IRLANDE  
Dublin, 6. — Le principe de l'unité de l'Irlande a été de nouveau affirmé cet après-midi par Eamonn de Valera, chef républicain irlandais, qui a reçu une délégation de North Antrim, la dernière de plusieurs délégations nationales du nord de l'Irlande.

L'Irlande est naturellement une unité, déclara M. de Valera, et toute tentative d'ignorer toute la nation comme unité emmènerait des absurdités politiques. Il affirma que la division de l'Irlande ne ferait pas disparaître les problèmes des minorités mais les multiplierait. Il déclara que l'unité de l'Irlande était un principe tout aussi fondamental que l'autonomie. Les deux sont fondés sur le droit et la justice.

Victime de la tempête de vendredi  
(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Trois-Rivières, Québec, 6. — On vient d'apprendre que Athanasie Mayrand, 10 ans, a été grièvement blessé à Davelyoville, par un toit qui a été renversé durant la tempête de vendredi soir dernier. Il est mort hier.

Femme qui demande admission au barreau  
(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Halifax, N.E., 6. — Mme F. Seymour Bell, de Montréal, graduée de l'Université McGill, et élève dans les bureaux de Casgrain et Mitchell, à Montréal, a demandé à être admise au barreau de la Nouvelle-Écosse. Les femmes n'ont pas le droit de pratiquer dans la province de Québec.

## VINGT-SIX CADAVRES SONT RETIRES DU TUNNEL

(Cable de la Presse Associée)  
Paris, 6. — Vingt-six cadavres ont été retrouvés dans le tunnel de la gare St-Lazare. Les débris ont presque tous été enlevés. Il y a des fragments de cadavres que les sauveteurs et les médecins n'ont pu rassembler. Il est impossible dans le moment de former la liste complète des morts. Treize cadavres ont été identifiés.

## SEPT MILLIARDS DE MARKS EN TROIS ANS

C'est ce que l'Allemagne s'engage à livrer à la France en matériaux

UN ACCORD

(Cable de la Presse Associée)  
Wiesbaden, 6. — Un accord par lequel le gouvernement allemand doit livrer à la France en trois ans sept milliards de marks-or en matériaux de construction a été signé aujourd'hui par Louis Loucheur, ministre français des régions libérées et Walter Rathenau, ministre allemand de la reconstruction. La signature consomme un essai d'accord rédigé par eux en septembre dernier.

Les détails de l'accord signé aujourd'hui à Wiesbaden, ont été rapportés par une dépêche de la Presse Associée de Paris le 3 septembre dernier. La dépêche disait que la transaction serait exécutée par deux compagnies, l'une organisée par l'Allemagne et l'autre par la France, chacune sous le contrôle du gouvernement mais auxquelles les particuliers pourraient souscrire.

La compagnie allemande doit veiller au rassemblement du matériel commandé par la compagnie française. Elle doit également transporter les matériaux et les livrer aux terminus convenables, aux dates convenues et les marchandises seront payées aux manufacturiers par le gouvernement allemand en bons spécialement émis dans ce but.

On présume que l'accord devra être ratifié par la Chambre des Députés françaises et le reichstag allemand.

L'immigration anglaise aux Etats-Unis  
(Cable de la Presse Associée)  
Londres, 6. — Le gouvernement anglais est en pourparlers avec Washington au sujet de l'immigration des sujets anglais aux Etats-Unis.

Les négociateurs anglais ont fait remarquer qu'il peut arriver qu'un immigrant fait viser son passe-port mais à son arrivée à New-York on lui fait remarquer que le nombre d'immigrants de sa catégorie géographique a déjà été admis et qu'il sera d'attendu à Ellis Island. Plusieurs cas de ce genre sont arrivés récemment.

Palais de justice qui ressemble à une brasserie  
(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Ottawa, 6. — A la suite des nombreux raids exécutés contre les débits clandestins de Hull et du district, hier, par près de soixante agents de la commission des liqueurs de Québec, J. T. Purcell, percepteur du revenu de l'intérieur pour Hull, a annoncé qu'il avait reçu ordre de la commission des Liqueurs de Québec, et du premier ministre de la province de ne pas parler de ce qu'il ferait à l'avenir.

Le sous-sol du palais de justice de Hull ressemble à une brasserie ce matin. Partout des piles de caisses de boisson. A l'entrée du bureau du percepteur du revenu un gros baril d'eau de vie. Pas un coin de libre.

Les agents spéciaux venus de Montréal pour l'occasion sont retournés chez eux et les autorités sont occupées à sommer les prévenus. Les premières causes seront entendues lundi matin.

NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE:  
Le premier ministre Lloyd George ne pourra se rendre à Washington. — Trois dominions seront représentés à la conférence de Washington. — La délégation à la conférence anglo-irlandaise aurait été nommée.

ALLEMAGNE:  
Le gouvernement s'engage à fournir sept milliards de marks-or en matériaux à la France en trois ans.

CANADA:  
La date des élections sera-t-elle annoncée ce matin. — L'hon. M. King est acclamé par les foules dans l'Ile du Prince-Edouard.

## Elle sera inhumée dans sa ville natale

(Dépêche de la Presse Associée)  
New-York, 6. — Le corps de Margaret MacDonald Townsend, 23 ans, Cambridge, Mass., trouvée brutalement assassinée dans une chambre sur la 22e rue, la semaine dernière, sera envoyée demain à Lunenburg, N. E., Canada, pour l'inhumation. La jeune femme est née dans cette ville.

## LA MEDIATION ENTRE KEMALISTES ET GRECS

La Sublime Porte ne s'en mêlera pas.—La livre turque à 54 sous

(Dépêche de la Presse Associée)  
Constantinople, 6. — La Sublime Porte n'agira probablement pas relativement à la médiation entre les kémalistes et les Grecs, mais laissera toute la responsabilité au gouvernement d'Angora.

Les kémalistes ont déclaré que la médiation ne serait heureuse que lorsque le dernier soldat grec aurait quitté l'Anatolie.

Le front grec sur le secteur d'Afoun-Carahissar a été renforcé par trois divisions à cause de la menace kémaliste. Les Turcs ont attaqué Afoun-Carahissar, mais ont été repoussés.

DEGRINGOLADE DE LA LIVRE TURQUE  
Constantinople, 6. — La livre turque est cotée à cinquante-quatre sous. La baisse du sterling et du dollar a été colossale à cause des rumeurs d'émission de papier monnaie kémaliste. Ces rumeurs sont sans fondement. Le ministre des Finances attribue la dépréciation de la livre turque à la propagation grecque et à la spéculation de la bourse.

Dans les conditions monétaires ordinaires, avant la guerre, la livre turque valait environ 34.39.

## CAMPAGNE CONTRE LES DETAILLANTS

Ils sont accusés de ne pas emboîter le mouvement de baisse du gros

(Cable de la Presse Associée)  
Londres, 6. — Les corps publics entreprennent maintenant une campagne contre les prétendus profits exorbitants réalisés par les détaillants dont les prix ne correspondent pas aux réductions récentes faites par les grossistes.

La corporation de la ville de Cardiff, Galles, a décidé de faire une enquête sur les affaires de certains boutiquiers après que le lord-maire eut annoncé qu'il achetait de la viande congelée à quatre sous et demi la livre pour distribution parmi les pauvres. Les bouchers demandent au public de dix-huit à vingt sous la livre.

Le conseil municipal de Neath, Galles, a donné instruction au comité des marchés de faire une enquête sur les prix de la viande et du pain.

Le ministère de l'Agriculture, dans son rapport hebdomadaire dit que les rapports accusent des diminutions de prix du bétail approximativement de \$1.75 les cent livres.

Des basses correspondantes dans les prix de viandes au gros ont eu lieu pour le mouton et l'agneau.

## La lutte à la mairie dans la capitale

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Ottawa, 6. — Il est maintenant définitif suivant le "Journal", que la mairie sera contestée, cette année. Les candidats seront le maire Frank Plant et Joseph Kent, qui fut défait l'an dernier.

## L'état de l'empereur Yoshohito du Japon

(Cable de la Presse Associée)  
Paris, 6. — L'ambassade japonaise à Paris a été au soir remis un communiqué officiel aux journaux français touchant la condition de l'empereur Yoshohito. On y lisait:

"Le dernier bulletin touchant la santé de Sa Majesté l'Empereur, enregistré les changements qui ont eu lieu depuis le dernier bulletin, publié à Paris. Le bulletin bien que ne notant aucune amélioration dans son état ajoute que l'état général de la santé de l'empereur n'est pas considérablement aggravé."

Les journaux de Paris durant les derniers jours ont publié des dépêches de Tokio, mandant que l'empereur expirait et que le prince Hirohito avait été nommé régent.

## LA DATE DES ELECTIONS

Elle sera très probablement annoncée aujourd'hui par sir James Loughheed

### LE DOCTEUR MICHAEL CLARK

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Ottawa, 6. — La date des élections générales n'a pas été annoncée à la fin de la réunion du cabinet cet après-midi. Sir James Loughheed, premier ministre suppléant, a laissé entendre que la date en serait très probablement annoncée demain matin.

Cet autre délai aurait été occasionné par l'impossibilité de compléter les listes des officiers rapporteurs. M. CLARK NE SERA PAS CANDIDAT

Calgary, Alberta, 6. — Le Dr Michael Clark ne sera pas candidat aux prochaines élections fédérales, déclare-t-il lui-même dans le télégramme suivant au "Calgary Herald":

"En réponse aux nombreuses demandes de Red Deer et autres comités, s.v.p., veuillez m'épargner à moi et à mes amis le trouble de déclarer définitivement que je ne serai pas candidat dans cette élection."

### L'ASSOCIATION LIBERALE DE L'EST D'ONTARIO

Ottawa, 6. — Le conseil consultatif et le comité exécutif de l'Association Libérale de l'Est d'Ontario, convoqué dans le but de nommer des sous-comités et pour choisir leur personnel et pour élire les officiers de l'association, a eu lieu aujourd'hui.

La réunion était sous la présidence conjointe de Mme Norman F. Wilson et de C. Gordon Edwards, président de l'association. On comptait plus de 60 délégués, représentant les 23 comtés de l'est d'Ontario.

Des discours furent prononcés par Mme Wilson, qui parla en anglais et en français, M. Edwards, M. Alexander Smith, aviseur légal de l'association, George Higgerty, W. Lyle Reid et Mme Aurélien Bélanger.

Que l'on ne dise pas, déclara Mme Wilson, que la vie publique n'est pas améliorée par l'entrée des femmes et par-dessus tout déposons nos votes intelligemment et pour ce que nous croyons être le droit.

M. Edwards qui se trouvait absent lorsqu'il fut choisi président à la réunion annuelle de juin, remercia les membres de l'honneur qu'ils lui avaient conféré. Il se dit prêt à faire tout ce qu'il pourrait pour faire progresser la cause libérale et il se réjouit du fait que les femmes acceptent de si bon cœur leur responsabilité en affaires publiques.

### M. KING A CALGARY ET EDMONTON

Calgary, 6. — Durant sa tournée dans l'ouest en novembre, l'hon. W.L. Mackenzie King, chef du parti libéral, tiendra des réunions à Calgary et à Edmonton. On a décidé de contre-mander la convention provinciale libérale pour la raison que plusieurs conventions locales ont lieu qui occupent le temps des délégués.

### M. KING A SAINT-JEAN, N.-B.

Saint-Jean, N.-B., 6. — On a appris ce matin que l'hon. W.L. Mackenzie King, chef du parti libéral, arriverait ici samedi après-midi, le 15 et partirait lundi matin pour Saint-Stephen.

### LE Dr SAVARD DANS CHICOUTIMI

Québec, 6. — A une convention de l'Association libérale de Chicoutimi, la candidature du Dr E. Savard, dans Chicoutimi-Saguenay, a été approuvée à l'unanimité, hier.

### M. KING A QUEBEC

Québec, 6. — L'hon. Mackenzie King, chef du parti libéral, tiendra une assemblée à Québec, durant la dernière semaine d'octobre. Il appert que le premier ministre Meighen n'a pas encore donné de réponse définitive à l'invitation de tenir une réunion dans la ville. S'il vient ce sera durant le mois de novembre.

### LE CANDIDAT LIBERAL DANS RENFREW

Renfrew, Ontario, 6. — George McNab, inspecteur d'école de Renfrew Sud, a été à l'unanimité choisi comme candidat libéral dans le comté fédéral de Renfrew-Sud, à une convention tenue ici aujourd'hui. M. I. E. Pedlow, M.P., dont le nom fut présenté, se retira.

### La visite de lord Byng à Québec

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Québec, 6. — Le capitaine Bel-four, secrétaire militaire de Son Excellence lord Byng, est arrivé ici d'Ottawa, ce matin, pour faire les arrangements nécessaires pour la visite de Son Excellence, lundi prochain.

Aucun programme n'a encore été arrêté. L'un des principaux événements que présideront Leurs Excellences, sera la célébration du cinquantième anniversaire de la garnison le 20 courant.

## LES DOMINIONS A WASHINGTON

Ils auront trois représentants dans la délégation anglaise

### LA FRANCE

Le personnel de sa délégation ne sera pas annoncé avant le 18 octobre

(Cable de la Presse Associée)  
Londres, 6. — M. Lloyd George a déclaré définitivement qu'il ne pourrait assister à la conférence de Washington. Il l'a fait savoir dans un télégramme envoyé à l'ambassadeur anglais à Washington et cité par le correspondant de Melbourne du "London Times". Ce télégramme aurait été lu par le premier Hughes à la Chambre des Représentants. D'après le télégramme, M. Lloyd George veut que la délégation britannique consistait de M. Baifour et de deux autres.

Le correspondant ajoute que le premier ministre Hughes a dit que l'un des deux autres était le premier lord de l'Amirauté, mais que le troisième homme n'avait pas encore consenti à se rendre à Washington.

Melbourne, Australie, 6. — La délégation britannique à la conférence de Washington consistera de six dominions, dont trois représentants des dominions, a annoncé le premier ministre Hughes à la Chambre des Représentants, aujourd'hui. Le premier ministre a dit qu'il avait reçu cette information par câblogramme de Londres.

Le gouvernement australien a nommé George Foster Pearce, ministre de la défense, comme représentant.

### TELEGRAMMES DE LLOYD GEORGE

Londres, 6. — Une dépêche de Melbourne à l'"Exchange Telegraph" demande que le premier ministre Hughes a lu des télégrammes de M. Lloyd George qui conseillaient fortement à l'Australie d'être représentée à la conférence de Washington dans la délégation anglaise et suggéraient que M. Hughes représente son pays ou s'abouche avec le premier ministre de la Nouvelle-Zélande touchant la représentation des possessions anglaises d'Extrême-Orient.

Un câblogramme du premier ministre anglais reçu plus tard, mandait que la délégation anglaise comprendrait trois représentants des dominions.

### TROIS PROBLEMES PRESSANTS

Londres, 6. — La conférence de Washington n'occupait que la troisième place à la réunion du cabinet anglais qui a eu lieu à Downing Street, résidence officielle de M. Lloyd George, cet après-midi.

La composition officielle de la délégation britannique à la conférence de Washington ne sera probablement annoncée que la semaine prochaine. Entre temps, le cabinet s'occupera de chômage.

Dans les milieux officiels on déclare que les trois sujets qui exigent l'attention du gouvernement sont le chômage, la situation irlandaise et le désarmement, mais de ces trois problèmes, c'est le chômage qui est le plus grave.

Les politiciens prennent soin de noter que ces trois problèmes sont également importants, mais que les circonstances qui entourent le chômage, à la suite des manifestations comme celles des derniers jours, exigent la solution la plus rapide.

Après le chômage il y a la conférence irlandaise du 11 octobre, à laquelle le cabinet doit nommer des représentants pour discuter la base des négociations. Après que cette question aura été réglée, le cabinet tournera son attention à la conférence de Washington.

A la réunion d'aujourd'hui on dit que la question irlandaise avait été entièrement passée en revue, étant donné que c'était la première fois que M. Lloyd George avait l'occasion d'exposer les développements de la situation.

D'après les plans actuels la conférence de la semaine prochaine avec les délégués irlandais aura lieu dans la salle du cabinet à Downing Street.

### LA DELEGATION FRANÇAISE

Paris, 6. — Le gouvernement français n'a pas officiellement le personnel de sa délégation à la conférence de Washington avant le 18 octobre. Il ne semble y avoir aucun doute qu'elle sera composée du premier ministre Briand, de l'ancien premier ministre Viviani, du sénateur Albert Sarraut, de Jules J. Jusserand et du général Berthelot, comme principaux et de Jean-Marie-Maurice Casenave, comme secrétaire général.

Le major-général Buat, chef de l'état-major de l'armée, et l'amiral Gresset, chef de l'état-major de la marine, seront membres du personnel spécial dont fera partie le maréchal Foch.







CHRONIQUE JUDICIAIRE

Il pourra réclamer une indemnité. — Le tribunal décidera. — Le bien-fondé de la motion est reconnu. — En Cour de Pratique.

L'honorable juge Coderre vient d'accorder à M. Zéphirin Champagne qu'il est présenté devant lui, en Cour de Pratique, la permission de poursuivre en justice sous l'empire de la Loi des Accidents du Travail, la compagnie Gurney Foundry Company Ltd., de Toronto, dont la place d'affaires est située dans la ville de St-Laurent.

Le demandeur, par son action réclame de la compagnie défenderesse, une forte indemnité à la suite d'un accident dont il prétend avoir été victime dans les circonstances suivantes :

Le 26 mai dernier, alors qu'il était occupé au transport de certains morceaux de fonte il dut placer sur un petit camion dont il se servait, un pesant tonnage élevé pour ses forces.

Au moment où il essayait de lever le poids de son camion, il sentit une vive douleur au côté droit et dut consulter sans tarder un médecin qui lui déclara qu'il souffrait d'une hernie.

Dans sa déclaration, le demandeur alléguait qu'après cet accident il dut se faire soigner et fut concédé par la défenderesse durant son absence pour traitements.

Ajoutant qu'à l'époque de l'accident il recevait un salaire de \$24 par semaine, M. Champagne, par l'entremise de son procureur se prévaut des prescriptions de la loi 9 Edouard VII, chapitre 66, telle qu'amendée par George V, chapitre 66, réclame donc une pension viagère de \$142.50 par année sur le capital de cette rente évalué à \$2,850.

Cette cause intéressante viendra devant nos tribunaux d'ici quelques jours et provoquera sûrement entre les procureurs des deux parties en cause une vive lutte légale.

LE TRIBUNAL DECIDERA La "Regie Nisi", dirigée contre l'honorable M. Simard, président de la Commission des Liqueurs de Québec, pour le faire condamner à l'emprisonnement à défaut de comparaître, était rapportable ce matin, en Cour de Pratique.

A l'appel de son nom, il ne répondit pas et le greffier du tribunal, M. L. A. Béard, registra son absence. Son avocat, Me L. B. Cordeau, s'adressant alors à l'honorable juge Coderre qui présidait l'audience, demanda la permission de comparaître pour son client et de contester la procédure par écrit.

La cour permit ensuite à Mre Cordau de justifier l'absence de l'honorable M. Simard. L'avocat donna pour raison un jugement en sens contraire sur lequel il s'appuyait et l'absence de Mre Laurendeau dont il a requis le ministère comme conseil, et dont le retour s'effectuera lundi. La demande de contester par écrit fut renouvelée et le tribunal adopta le délibéré jusqu'à lundi sur la demande de répondre par écrit.

LE JUGE RECONNAIT LE BIEN- FONDEE DE LA MOTION L'hon. juge Coderre a rendu jugement sur la motion présentée par l'hon. Rodolphe Lemieux dans sa cause en contestation d'élection.

Le 16 mars 1918, M. Jos. A. Gadoua présentait une requête en contestation de l'élection de M. Lemieux, suivant la loi des élections fédérales contestées. Depuis ce temps aucune autre procédure n'avait été prise.

L'hon. M. Lemieux, par le ministère de ses avocats Mes Murphy, Gouin et Parent, présenta une motion le 30 juin dernier déclarant qu'il avait intérêt à ce que l'enquête ait lieu le plus tôt possible dans cette affaire afin de lui permettre d'établir que les allégués contenues dans la requête étaient fausses et mal fondées. Il déclara encore qu'en vertu de l'article 19a de la loi des élections fédérales contestées (15 Georges V chapitre 13) il avait droit de demander que la Cour fixe un jour et un endroit convenables pour l'instruction de la pétition. Cette motion fut présentée le 30 juin dernier puis elle fut continuée au 15 septembre et au 4 octobre alors que l'hon. juge Coderre la prit en délibéré. Il a rendu jugement hier, accordant la motion et fixant au 19 courant, à 10 heures a.m., dans la chambre 31 du Palais de Justice, l'enquête et audition dans cette cause.

L'élection contestée eut lieu le 17 décembre 1917.

LE JUGE SURVEYER M. le juge Surveyer rendra jugement cet après-midi, à 2 heures et demie, chambre 22, dans les causes suivantes :

Bouillon, Limitée vs W. A. Handfield. Chérier vs La Cité de Montréal. L'honorable juge Bruneau rendra aussi jugement, lundi, le 10 octobre, à 10 heures, dans la chambre No 31 dans les causes suivantes :

La Cité de Montréal vs Henry Morgan; Robillard vs Roudeau; Dr Demers vs La Commission des Liqueurs de Québec.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE 6 octobre 1921. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes :

Maclaurin Bros Limited vs G. D. Blonda et al. Motion de la demande-presse pour nommer sequestre; vu que le cautionnement a été fourni; motion accordée quant au frais à suivre.

Dame Hélène Henry vs J.-Bte Oscar Renaud. Requête de la défenderesse pour pension et garde des enfants; accordée en part; garde des enfants au mari e. pension fixe de \$20 par mois à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Max Rosen vs L. E. Lortie. Jugement pour \$320. Dame E. Fitch vs E. Hill. Jugement ordonnant la séparation de corps.

Dame Amélie Sauchereau vs Joseph Robillard et Banque Nationale, T.S. Motion de la demanderesse pour pension; accordée quant à \$2 par semaine à partir de ce jour, dépens à suivre.

C. N. Rochelleau vs Norman Standring. Motion de la défenderesse pour le paiement de la dette; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Joseph Edmond-Wilfrid Bissonnette. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

G. A. Maran vs J. D. Delorme et al. — Jugement pour \$343.22. Dame Florence Graham vs Thomas Talbot. Jugement pour \$300. — Jugement pour \$300. — Jugement pour \$300.

A. Denis vs C. Lavoie et al. et C. Lavoie vs A. Denis. Jugement suivant le dispositif.

EN L'ANNEE 1871 Du "Pays" d'octobre 1871

CHRONIQUE POUR LE "PAYS" Par Arthur Buies

De retour à Québec

—VI— Il y a une chose qui m'agace, c'est l'éternelle plaisanterie des fénies qui font irruption périodiquement sur notre territoire, regardant et s'en vont "Veni, vidi, fugi." Mais ce qui m'agace encore plus, c'est cette levée de boucliers qui se fait par tout le "Dominion", dès qu'un fénien ivre ou idiot a traversé la frontière. Les fénies, cette fois, ont pris un fort où il y avait trois femmes et un infirme, puis ils se sont laissés prendre à leur tour; la guerre était finie. Cela nous coûte cinq cents hommes envoyés de toutes les provinces et une proclamation de Sir Etienne. Ces hommes sont choisis, pardieu! mais la proclamation ne l'est pas. En revanche, celle du gouverneur du Manitoba est très bien. Dès qu'il apprit que les fénies avaient été capturés par les troupes américaines, il lança un ordre du jour à son peuple en armes: "Les fénies sont près, s'écria-t-il; gens de Manitoba! tenez-vous le corps raidé. Dieu sauve la reine."

Dieu sauve toujours la reine sans titre dans ces grandes occasions-là. Je ne sais si "l'écrivain de premier ordre" — le juge Routhier — l'a remarqué, mais je vous jure que rien n'est plus exact. Ce n'est cependant pas précédemment la reine qui est attaquée quand les fénies débouchent sur nos domaines.

On ne croirait jamais quelle quantité de vieille ferraille il y avait dans Québec. C'est le départ du dernier régiment de la garnison qui nous le révèle. Canons éloqués, obus rouillés, mortiers infirmes, tout cela dégingolé des remparts. Remarquez que ces instruments de destruction étaient là depuis un siècle à essayer tous les temps, sans avoir une chance d'essuyer le feu de l'ennemi, malgré les provocations de M. Cartier: c'est sans doute ce qui a hâté de beaucoup leur vétusté; on ne reste pas indéfiniment dans l'attente sans se rouiller. Les officiers et soldats anglais le sont tout ce qu'ils peuvent; ils avaient fini par s'enraciner au sol, par prendre goût à cette carrière militaire, présente, au Canada, d'une paix éternelle, et ça les contrarie d'être envoyés si prématurément sur le champ de bataille de Dorking, mais ils ont déjà des remplaçants, et c'est à l'artillerie volontaire, qui prend ses quartiers à la citadelle, que sera désormais dévolue la mission de tirer le coup de canon de midi.

Je ne vous en écris pas plus long pour cette fois. Il faudra que vos lecteurs se rattrapent de la quantité par la qualité. C'est ma prétention, du reste, de me croire presque aussi écrivain "de premier ordre" que le rédacteur québécois.

En fait de curiosités, il y a encore ici une baignoire de soixante pieds qu'on a trouvée échouée sur la côte nord et qu'on a remorquée jusqu'à Québec, pour la montrer aux badauds moyennant dix cents. C'est une chose très rare qu'une baignoire dans les capitales; aussi, ne s'aborde-t-on depuis quelques jours dans les rues qu'avec le dicton consacré par un usage solennel: "Avez-vous la baignoire?" Ceux qui ne l'ont pas vu rougissent de leur ignorance ou de leur pauvreté; pour moi, j'ai ces deux grâces heureuses qui mènent droit au royaume des cieux. Et cependant, vous allez voir quelle profondeur de science je trouve à l'occasion.

A propos de ce dicton qu'on exhibe à mes concitoyens, je me suis fait cette question. Quels ont été les premiers baigneurs? R. S. V. P. Ce n'est pas le Breton, dominar des océans, ni le rude Danois, ni le Hollandais à moitié amphibie, ni le hardi Norvégien, fils des rois de la mer. Non, ce sont les Biscariens et les Basques qui, les premiers, osèrent attaquer le Léviathan dans ses abîmes, et cela remonte à 1575.

Des historiens, comme il y en a tant, ont voulu prouver, il est vrai, que les Norvégiens avaient été les premiers venus sur ce champ de pêche formidable; mais en cherchant la preuve, ils ont perdu la piste. Ce que les Norvégiens chassèrent, c'est probablement le grimpus du Nord, ou quelque autre diminutif de la baleine. Le vieux navigateur norvégien du neuvième siècle, Thortho, qui a raconté lui-même ses aventures merveilleuses au roi Alfred parle de non moins de soixante baleines qu'il aurait tuées en un seul jour. Vous voyez cela d'ici — soixante baleines de cent pieds de long tuées en un seul jour par un seul homme! Ce qui est certain c'est que les premiers barbes de baleine qui aient été vus en Angleterre provenaient du naufrage d'un navire basque en 1594 et lorsqu'à la fin du seizième siècle, les Anglais équipèrent pour la première fois des baleiniers, ils furent obligés d'en appeler aux Basques pour les guider dans leurs préparatifs et pour remplir les fonctions les plus importantes du bord.

Depuis, quel changement! c'en est au point que, loin d'avoir à courir au loin la baleine, c'est elle aujourd'hui qui vient nous trouver, comme celle qui est en ce moment à la Base-Ville. Je ne dis pas qu'il faille absolument compter là-dessus pour abandonner la pêche dans les mers polaires; mais enfin, c'est un progrès.

Arthur BUIES. (à continuer)

DINER DU YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB

Lundi prochain, à 6.15 heures précises, aura lieu à l'hôtel Windsor le dîner hebdomadaire du Young Men's Canadian Club. Le conférencier sera M. Ruston Ruston, qui parlera du "régime britannique aux Indes".

des voitures de première classe et wagons-dits dernier modèle. De plus ces trains s'arrêtent qu'à Westmount, Smiths Falls, Havelock et Peterboro. 159-1y

PACIFIQUE CANADIEN Arrêts additionnels du train No 104

Le train 504 quittant Ottawa à 6.55 p.m. et arrivant à Montréal gare Windsor à 10.25 p.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrêté maintenant à la Jet. Bevilleville pour y laisser descendre les voyageurs porteurs de billets non Sabrevois, Henryville, Clarenceville ou Jonction Noyan, sur le Q. M. & S. Ry. 159-1z

PACIFIQUE CANADIEN Nouveau train du samedi soir entre Montréal et Toronto

Le Pacifique Canadien fait circuler les trains additionnels suivants entre Montréal et Toronto: Temps régulier de l'Est (Vers l'Ouest)

Départ de Montréal, gare Windsor, à 11.45 p.m., samedi seulement; arrive à Toronto, gare Union à 9.00 a.m.

(Vers l'Est) Départ de Toronto, gare Union, à 11.59 p.m., samedi seulement; arrive à Montréal, gare Windsor, à 9.10 a.m.

Ces deux trains possèdent l'équipement des plus modernes, comprenant



Résultat de la Nomination pour les Charges de MAIRE et D'ECHEVINS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de Maire de la Cité de Montréal, et la charge d'Échevin, pour les divers quartiers de ladite Cité, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le vingt-septième jour de septembre dernier, à midi, et le sixième jour d'octobre courant, à midi, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, avec le résultat suivant :

- MAIRIE**
  - MARTIN, Médéric, bourgeois, 929 rue Logan.
  - ROCHFORT, Luc, courtier, 439 rue Sherbrooke Est. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
- ECHEVINS**
  - Quartier No 1
    - BRODEUR, Joseph Adélar A., avocat, 540 rue Sherbrooke Est.
    - OUMET, Raphaël, courtier, 182 rue Mansfield. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 2
    - O'CONNELL, Thomas, entrepreneur, 383 rue de la Montagne. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 3
    - HUSHION, William James, marchand, 361, Avenue Oxford. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 4
    - SHAW, Harold Leroy, gérant, 670 rue Sherbrooke Ouest. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 5
    - RUBENSTEIN, Louis, manufacturier, 699 rue St-Urbain. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 6
    - DAOUST, Placide, industriel, 678 Avenue de l'Hôtel de Ville.
    - ELIASOPH, Solon, avocat, 9 rue Mayor.
    - LEVINSON, Dave, marchand, 52 rue Ste-Catherine Ouest. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 7
    - GENEREUX, Damase, médecin-vétérinaire, 440 rue Amherst.
    - MARSIL, Tancrede, journaliste, 177 rue Berri. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 8
    - LANGLOIS, Ernest, marchand, 820 rue Ontario Est. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 9
    - EMOND, Honoré, entrepreneur, 204 rue Maisonneuve.
    - GERMAIN, Augustin, négociant, 1040 rue St-Hubert. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 10
    - GIGNAC, Oscar, maitre-boucher, 258 rue Dufresne.
    - QUINTAL, Henri Adonal, médecin, 1331 rue Ste-Catherine Est. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 11
    - CONROY, Bernard Augustin, médecin, 775 rue Wellington.
    - ELIE, Joseph, marchand, 668 rue Mullins.
    - HOGAN, Francis Joseph, maitre-plombier, 551 rue du Grand-Tronc. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 12
    - DOYON, Léo, entrepreneur, 13 Place Guay.
    - GABIAS, Joseph Maurice, agent d'assurance, 454 rue St-Antoine. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 13
    - CREELMAN, John Jennings, avocat, 694 rue Sherbrooke Ouest. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 14
    - COONAN, Thomas Joseph, avocat, 94 rue Ste-Famille.
    - JACOBS, Lyon W., avocat, 83 Avenue Esplanade. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 15
    - DUBEAU, Eudore, chirurgien-dentiste, 421 rue Sherbrooke Est.
    - TREPANIER, Léon, journaliste, 1284 rue St-Hubert. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 16
    - CHARLAND, Wilfrid, maitre-boucher, 1605 rue Ontario Est.
    - RIEL, Joseph Tréfilé, maitre, 1 rue Sheppard. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 17
    - BROCHU, Camille, marchand, 547 rue Cuvillier.
    - LALANCETTE, George, briquetier, 1560 rue Bourbonnière. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 18
    - DESROCHES, Alphonse Avila, bourgeois, 126 rue Valois. Etant le seul candidat, est déclaré élu.
  - Quartier No 19
    - GATES, Richard H., électricien, 56 rue Adam.
    - LALONDE, Oscar, bourgeois, 427 rue Adam.
    - TAYLOR, John C., entrepreneur, 99 Cinquième Avenue.
    - TREMBLAY, Lévi, bourgeois, 76 Avenue Aird. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 20
    - LARIVIERE, Emery, marchand, 760 rue Sherbrooke Est.
    - VAILLANCOURT, Arthur, menuisier, 1 rue Azilda. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 21
    - ANGRIGNON, Jean-Baptiste Arthur, boucher, 22 rue Jolicoeur.
    - AUBERTIN, Albert, agent, 19 rue de Biencourt.
    - FORTIN, J. Adélar, marchand, 421 Boulevard Monk. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 22
    - BEDARD, Joseph Hercule, courtier d'assurances, 193, Parc Sir Georges-Etienne Cartier.
    - LUSSIER, Joseph Irénée, marchand, 29 rue du Couvent. Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.
  - Quartier No 23
    - DIXON, John Patrick, bourgeois, 354 Avenue Addington. Etant le seul candidat, est déclaré élu.

Quartier No 24  
ROCHON, Jean-Baptiste alias John, commerçant, 267, Avenue Decelles.  
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

Quartier No 25  
VANDELAC, Georges, entrepreneur de pompes funèbres, 1330 rue Cadieux.  
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

Quartier No 26  
MONDEHARD, Edmond, agent, 1713 rue Manca.  
TUCROT, Napoléon, entrepreneur, 61 boulevard St-Joseph Ouest.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 27  
SAVARD, Joseph Alonzo, courtier d'assurances, 405a rue Mont-Royal Est.  
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

Quartier No 28  
CORBEIL, Louis, bourgeois, 1083 rue Mont-Royal Est.  
DESJARDINS, E. Hercule, marchand, 724 rue Garnier.  
NAUD, Jean, bourgeois, 1411a Avenue Papineau.  
SANSREGRET, Joseph Edmond, épiciier, 33 rue St-Jérôme.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 29  
DUGGAN, Thomas Joseph, courtier, 2594 avenue du Parc.  
GAREAU, Joseph Osiar, marchand, 2057 avenue du Parc.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 30  
DAIGNEAULT, Henri, marchand, 158 rue Beaubien Est.  
MONGEON, Alexandre, marchand, 127 rue Beaubien Est.  
PROULX, Joseph, notaire, 2851 rue St-Laurent.  
RIOPEL, Joseph, marchand, 2816 rue St-Laurent.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 31  
CARMEL, Victor, bourgeois, 2848 rue St-Hubert.  
DUBREUIL, Joseph Magloire, entrepreneur de pompes funèbres (gérant), 2744 rue St-Hubert.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 32  
GARIEPY, Alexis Téléphoneur, maitre-boucher, 2159 avenue Papineau.  
PEPIN, Arthur, bibliothécaire, 2484 rue Bordeaux.  
TESSIER, Alphonse D., médecin, 1894a Avenue Papineau.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 33  
DRUMMOND, James Newton, fermier, 2695 boulevard Rosemont.  
LAVERGNE, Aldéric, agent d'immeubles, 1872 rue Masson.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 34  
FILION, Ovide, entrepreneur général, 2985 rue St-Denis.  
JARRY, Raoul, agent, 3416 rue St-Hubert.  
SAURIOL, Daniel, agent, 3289 rue DeGaspé.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Quartier No 35  
BRAY, J. Allan, entrepreneur, 6419 rue St-Denis.  
GRAVEL, Joseph Alphonse Elzéar, avocat, 9 avenue Bastien.  
PICARD, Eugène, agent d'assurances, 942 Boulevard Gouin Ouest.  
PRIEUR, Adolphe Anicet, comptable, 6498 rue Séguin.  
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**INSTRUCTIONS**  
devant servir aux électeurs

**SUR LA MANIERE DE VOTER**

L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la charge de maire et pour celle d'échevin, qu'une fois dans chaque quartier où il a droit de vote. Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix avec le crayon qui sera déposé à cet usage, dans le carré voulu, selon qu'il voudra donner son suffrage.

Le votant pliera ensuite son bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'annexe puisse en être détachée sans déplier le bulletin; puis il remettra le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le déposera dans la boîte du scrutin après en avoir détaché l'annexe. Le votant sortira alors immédiatement du bureau de vote.

Si un votant gèle par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le ramener au sous-officier-rapporteur, qui, s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Les électeurs sont prévenus que, s'ils font plus d'une croix vis-à-vis du nom du candidat pour qui ils désirent voter ou font sur le bulletin quelque marque au moyen de laquelle le secret de leur vote peut être connu, ce bulletin sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de vote, ou le dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quel que papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il sera passible d'une amende de cinq cents piastres ou d'un emprisonnement de six mois.

AVIS PUBLIC est en outre donné par les présentes que l'élection pour les charges de Maire et d'Échevin pour les divers quartiers de la Cité aura lieu

**MARDI, le 18ème JOUR D'OCTOBRE COURANT**  
et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers, de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, le 6 octobre 1921.

RENE BAUSET,  
Officier-Rapporteur.

**CARTES D'AFFAIRES**  
Avocats  
**GOUIN, LEMIEUX & PARENT**  
Avocats  
Chambre 508. Tél. Main 3093  
540, Montreuil Trust, 11 Place d'Armes  
35-37, J. B. O.

**GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME**  
AVOCATS  
No 112 RUE ST-JACQUES  
Victor Geoffrion, C.R.  
Alain Geoffrion, C.R.  
J. Yves Prud'homme, C.R.  
Boîte postale 1031. Phone, Main 29  
TÉL. Main 1183. Rés. Melrose 214

**THEODORE RHEAUME, C.R.**  
AVOCAT  
EDIPICE "LA SAUVGARINE"  
32, Notre-Dame Est. MONTREAL.  
154-J.B.O.

Téléphone: Main 1997. Rés. Est 2649  
**G. A. MARSAN C.R.**  
AVOCAT  
20 RUE ST-JACQUES, Chambre 30  
MONTREAL.  
3-1-M.V. J.B.O.

Est 2516.  
**S. Simoneau**  
Entrepreneur électricien et Importateur.  
411 RUE AMHERST,  
Près de la rue Robit,  
217-M.V.O.

**AVIS**  
Demande à été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de construire une glacière sur le lot numéro cadastral no 2, subdivision No 128 du quartier Mercier-Maisonneuve, 51ème Avenue, P. Baillargeon, No 2536 rue Ontario Est. Montréal, 6 octobre 1921. 155-2

**PROVINCE DE QUEBEC**, District de Montréal. J. Wilfrid Pilon, avocat de la Cité et district de Montréal, demandeur, contre Flora Bernard, des cités et district de Montréal, épouse contractuellement mariée de l'hon. M. Thomas Deschênes, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, à comparaître dans le mois de novembre de Montréal, défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois de novembre de Montréal, 6 octobre 1921. T. HOSPATTE, Député-Procurateur. 155-2

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 12, rue Saint-Jacques. 112-310, 2-ann.



# L'AQUEDUC A PRIS BIEN DU TEMPS AVANT DE SUFFIRE A NOS BESOINS

Les ingénieurs, une centaine environ, font hier une visite de l'aqueduc dont ils admirent les grands travaux et entendent, dans la soirée, M. A. E. Doucet exposer les tâtonnements qui ont présidé à sa fondation.

M. A. Doucet, directeur du service des travaux publics et président de la Commission de l'aqueduc, a fait, hier soir, à l'Engineering Institute, un exposé complet de notre aqueduc. M. Doucet est remonté fort loin pour raconter les premières initiatives, les tâtonnements successifs, puis l'ébauche des plans d'agrandissement et l'amélioration qu'un bureau compétent a aujourd'hui le soin de suivre.

Pointe St-Charles en passant par un grand canal. On sait qu'aujourd'hui l'eau nous vient par un grand conduit qui longe le canal. L'organisation des services d'eau pour les 9,000 habitants du commencement du dernier siècle était assez rudimentaire. Ce fut d'abord quelques tuyaux qui ne supprimèrent pas l'usage de citernes et de puits. Vint ensuite l'approvisionnement dirigé par une compagnie privée qui s'était engagée à apporter l'eau d'un étang de la Côte des Neiges au moyen de tubes en bois jusqu'à des citernes sises à l'angle des rues Guy et Dorchester et encore rue Notre-Dame proche du square Dalhousie. Les conduits éprouvaient souvent des ruptures.

Il y avait une centaine de membres de l'Engineering Institute se sont rendus à l'aqueduc où les attendaient M. Doucet, Francis, Lea et DesBaillets, tous membres de la commission de l'aqueduc. Sous leurs auspices fut faite une visite minutieuse du grand canal, des ponts qui le parcourent. Les ingénieurs s'arrêtèrent particulièrement à la station de pompage de l'avenue Atwater où ils ont admiré la propreté des bâtiments. Ils ont trouvé en plein progrès les travaux d'érection d'une nouvelle station de pompage dont les fondations en béton sont déjà achevées. Les nouvelles pompes électriques, fonctionnant à une puissance quotidienne de 5,000,000 gallons, ont fait l'objet d'une grande attention. M. Francis expliqua aux visiteurs la nature des travaux d'amélioration ou d'agrandissement, qui résulteront en une économie annuelle de \$500,000.

Une nouvelle compagnie pompa l'eau du fleuve dans des citernes de la rue Notre-Dame. On trouva moyen d'employer des tuyaux en fer, qui furent ensuite impuissants et qu'onaida au moyen d'engins à vapeur. Le tuyautage couvrait une longueur de 14 milles en 1843 et l'approvisionnement quotidien avait été porté à 93,000 gallons. C'est deux ans après, en 1845, que les établissements privés passèrent aux mains de la ville. Ils prirent un nouvel essor quand l'incendie de 1852 en détruisit une partie et remit tout en question. Chargé d'examiner la situation, M. Thos. C. Heffer recommanda la construction d'un canal du St-Laurent à la Pointe St-Charles à la fois pour l'approvisionnement et pour l'opération des pompes en créant de l'énergie hydraulique.

Il est impossible de suivre en détail l'étude de M. Doucet. Le canal ou l'aqueduc dans le sens latin de ce mot a passé par toutes les dimensions en largeur et en profondeur. L'hiver apporta de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement d'eau et d'énergie. On pensa en 1866 à se donner des pompes mûs à vapeur. La situation était néanmoins si critique en 1870 qu'on fit élaborer des projets dont un article demandait une nouvelle prise d'eau. Cela réussit jusqu'au moment où les besoins grandirent et qu'il parut nécessaire d'embrasser les besoins présents et futurs. Vintrent les recommandations de l'ingénieur en chef Janin, en 1904. On connut l'élargissement du canal, la construction d'un grand conduit latéral, un second élargissement, et l'urgence de faire filtrer l'eau. On se rappela ensuite les constructions Cooke qui tombèrent à moitié. Et le conduit latéral brisa une fois, ce qui fit penser à relier l'eau du canal Lachine aux établissements de pompage. Nous savons les grands travaux qui, avant l'entrée en fonctions de la Commission administrative et depuis l'année 1918 ont été poursuivis et dont une partie est achevée et qui, une fois terminés, doivent prévenir tous les besoins pour vingt-cinq ans à venir.

Il est impossible de suivre en détail l'étude de M. Doucet. Le canal ou l'aqueduc dans le sens latin de ce mot a passé par toutes les dimensions en largeur et en profondeur. L'hiver apporta de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement d'eau et d'énergie. On pensa en 1866 à se donner des pompes mûs à vapeur. La situation était néanmoins si critique en 1870 qu'on fit élaborer des projets dont un article demandait une nouvelle prise d'eau. Cela réussit jusqu'au moment où les besoins grandirent et qu'il parut nécessaire d'embrasser les besoins présents et futurs. Vintrent les recommandations de l'ingénieur en chef Janin, en 1904. On connut l'élargissement du canal, la construction d'un grand conduit latéral, un second élargissement, et l'urgence de faire filtrer l'eau. On se rappela ensuite les constructions Cooke qui tombèrent à moitié. Et le conduit latéral brisa une fois, ce qui fit penser à relier l'eau du canal Lachine aux établissements de pompage. Nous savons les grands travaux qui, avant l'entrée en fonctions de la Commission administrative et depuis l'année 1918 ont été poursuivis et dont une partie est achevée et qui, une fois terminés, doivent prévenir tous les besoins pour vingt-cinq ans à venir.

Avant de résumer l'intéressante série de M. Doucet, disons que M. J. Francis, vice-président de l'Institut, a présenté à M. R. de L. French une médaille Goussipi qui est, chaque année, décernée au conférencier qui a fait la meilleure étude. M. R. de L. French avait traité du plan et de la construction de réservoir fermés et puis en béton armé. Au nom de l'Institut, M. Fye a remercié M. R. A. des services inappréciables qu'il a rendus à la ville pendant qu'il fit partie de la Commission administrative. On a voulu surtout marquer son attachement d'avoir pour le projet de ses concitoyens négligé ses propres intérêts professionnels. En un préambule M. Doucet a d'abord rappelé que depuis 1856 l'eau qui nous alimente est prise du fleuve St-Laurent, au commencement à un mille demi environ au-delà des rapides Lachine. Avant 1909 elle était amenée aux stations de pompage de la

Pointe St-Charles en passant par un grand canal. On sait qu'aujourd'hui l'eau nous vient par un grand conduit qui longe le canal. L'organisation des services d'eau pour les 9,000 habitants du commencement du dernier siècle était assez rudimentaire. Ce fut d'abord quelques tuyaux qui ne supprimèrent pas l'usage de citernes et de puits. Vint ensuite l'approvisionnement dirigé par une compagnie privée qui s'était engagée à apporter l'eau d'un étang de la Côte des Neiges au moyen de tubes en bois jusqu'à des citernes sises à l'angle des rues Guy et Dorchester et encore rue Notre-Dame proche du square Dalhousie. Les conduits éprouvaient souvent des ruptures. Il y avait une centaine de membres de l'Engineering Institute se sont rendus à l'aqueduc où les attendaient M. Doucet, Francis, Lea et DesBaillets, tous membres de la commission de l'aqueduc. Sous leurs auspices fut faite une visite minutieuse du grand canal, des ponts qui le parcourent. Les ingénieurs s'arrêtèrent particulièrement à la station de pompage de l'avenue Atwater où ils ont admiré la propreté des bâtiments. Ils ont trouvé en plein progrès les travaux d'érection d'une nouvelle station de pompage dont les fondations en béton sont déjà achevées. Les nouvelles pompes électriques, fonctionnant à une puissance quotidienne de 5,000,000 gallons, ont fait l'objet d'une grande attention. M. Francis expliqua aux visiteurs la nature des travaux d'amélioration ou d'agrandissement, qui résulteront en une économie annuelle de \$500,000. Il est impossible de suivre en détail l'étude de M. Doucet. Le canal ou l'aqueduc dans le sens latin de ce mot a passé par toutes les dimensions en largeur et en profondeur. L'hiver apporta de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement d'eau et d'énergie. On pensa en 1866 à se donner des pompes mûs à vapeur. La situation était néanmoins si critique en 1870 qu'on fit élaborer des projets dont un article demandait une nouvelle prise d'eau. Cela réussit jusqu'au moment où les besoins grandirent et qu'il parut nécessaire d'embrasser les besoins présents et futurs. Vintrent les recommandations de l'ingénieur en chef Janin, en 1904. On connut l'élargissement du canal, la construction d'un grand conduit latéral, un second élargissement, et l'urgence de faire filtrer l'eau. On se rappela ensuite les constructions Cooke qui tombèrent à moitié. Et le conduit latéral brisa une fois, ce qui fit penser à relier l'eau du canal Lachine aux établissements de pompage. Nous savons les grands travaux qui, avant l'entrée en fonctions de la Commission administrative et depuis l'année 1918 ont été poursuivis et dont une partie est achevée et qui, une fois terminés, doivent prévenir tous les besoins pour vingt-cinq ans à venir.

# 10,000 PERSONNES ACLAMENT LE MAIRE MARTIN A L'ARENA

(Suite de la dernière page) M. Martin a été acclamé par 10,000 personnes à l'arena. M. Martin a été élu maire de la ville de Montréal. Sa victoire a été célébrée avec enthousiasme. Les citoyens ont exprimé leur confiance en son administration. M. Martin a promis de travailler pour le bien-être de la ville et de promouvoir le développement économique. Sa campagne a été marquée par des discours inspirants et une proximité avec les électeurs. Les résultats ont été une victoire écrasante, reflétant le désir du peuple pour un changement.

pour heureux résultat le retour de la métropole au gouvernement responsable, c'est-à-dire à l'administration choisie véritablement par le peuple. Et sous la nouvelle administration les élus du peuple se dirigent vers l'hôtel de ville avec de bonnes intentions, avec un véritable esprit civique. Montréal sera doté d'une administration saine et progressive. L'orateur se tourne ensuite vers l'avenir et déclare que dans vingt ans, Montréal aura une population de trois à quatre millions d'âmes. Nous sommes le nouveau New-York, dit-il, et nous ne pouvons que progresser, si nous avons une bonne administration. C'est au peuple de décider lui-même si nous devons choisir cette voie. Nous sommes aujourd'hui dans la position où se trouve le gouvernement fédéral : nous avons besoin d'un changement. Et j'espère qu'avec des hommes comme l'hon. Rodolphe Lemieux nous arriverons au pouvoir et à la prospérité, dit le maire. Mais pour atteindre la mesure de progrès qui nous est destinée, il faudra pratiquer la plus stricte économie. Nous avons, cette année, un déficit d'un million de dollars, et il faut le combler. Nous garantissons que la taxe foncière ne sera pas augmentée si elle ne peut être diminuée. Mais pour arriver à ce but, il appartient à l'électeur de ne élire que des hommes consciencieux, versés dans les questions municipales et désireux de coopérer dans le relèvement de la cité. Le maire Martin fait ensuite une analyse des dépenses encourues par les diverses administrations depuis 1910 et déclare qu'il faudra réduire au minimum, particulièrement dans le département des travaux publics où une économie d'un million de dollars peut être réalisée. Le nombre d'employés de l'hôtel-de-ville est également très considérable, un comparatif avec celui de 1910. Nous avons aujourd'hui, pour accomplir le même travail qu'il y a 20 ans, 3,943 employés ce qui nous n'en avons que 2,113 en 1910. Les employés sont le facteur du succès et du progrès, si

sa race et de son origine, orgueilleuse de son progrès et de sa population. La province de Québec donne aujourd'hui aux huit autres provinces du Canada un exemple de stabilité et de progrès, grâce aux vertus solides de sa population. La province de Québec est aujourd'hui le point de mire de tout le reste du Canada. Rappelant le mot de Montesquieu que le peuple n'a que les gouvernements qu'il mérite, M. Lemieux déclare que c'est au peuple qu'il incombe de doter la métropole d'une administration sage et progressive. Que Montréal survive les traditions et non pas les expériences dangereuses des médecins de l'ouest qui veulent tout bouleverser en espérant guérir nos maux. Suivons plutôt les dictées de nos grands hommes d'Etat tels que Lafontaine, Baldwin, MacDonald, Cartier et Laurier, ces hommes qui ont fait du Canada une nation.

L'hon. M. Lemieux reprend son siège aux applaudissements de l'assemblée. **DANS L'ASSISTANCE** Outre Son Honneur le Maire Martin, on remarquait à la table d'honneur: l'honorable sénateur J. P. B. Casgrain, et M. Henry Miles, M.P.P., présidents conjoints; l'honorable Rodolphe Lemieux, l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, l'hon. Narcisse Pérodeau, l'hon. Dr Ernest Choquette, l'hon. Clément Robillard, MM. Joseph Archambault, M.P., Fernand Rinfret, M.P., D. A. LaFortune, M.P.P., P. E. Du Tremblay, M.P., Edmund Robert, M.P.P., Arthur Berthiaume, T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe; J. E. Phaneuf, M. P. P., J. A. Bédard, M. P. P., Irénée Vautrin, M.P.P.; H. Deslauriers, M.P., Amédée Monet, M.P.P., l'hon. Aurèle Lacombe, ministre sans portefeuille, Pierre-F. Casgrain, M.P., Dr J.-E. Lesage, M.P., Walter Reed, M.P.P., B.-A. Conroy, M.P.P., Avila Farand, M.P.P., S.-W. Jacobs, M.P., N.-K. Lafamme, C.R.; les échevins Victor Carmel, Georges Vandelaar, J.-A. Lamarre, Rubenstein, Joseph Elie, J.-E. Sansregret, Napoléon Turcot, P. Dixon, Thomas O'Connell, Dr Eudore Dubeau, J.-A.-A. Brodeur; MM. Armand Boisseau, M.P.P., Ludger Gravel, J.-S.A. Ashby, M.P.P., Adélard Laurendeau, M.P.P., l'échevin Lévis Tremblay, J.-A.A. Leclair, maire de Verdun, Rosaire Prieur, maire de la Pointe-aux-Trembles, l'échevin Hushion.

# LE PREMIER MINISTRE A NEW-GLASGOW, N.E.

Une prophétie de M. Fautoux peu encourageante pour M. Meighen

**LA PROTECTION**  
M. McCurdy parle des circonstances réactionnaires actuelles

(Dépêche de la Presse Canadienne) New-Glasgow, N.-E., 6 — Pendant qu'il se rendait de Pictou à New-Glasgow, le premier ministre Meighen a prononcé un court discours à Westville où trois à quatre cents personnes étaient réunies à la station. A New-Glasgow, le premier ministre fut escorté par la fanfare des cadets à la résidence du Col. Thomas J. Cantley, candidat national-libéral et conservateur dans le comté de Pictou. Le théâtre Itait était rempli et une autre réunion fut tenue à l'Académie de Musique. Le premier ministre fut reçu par une ovation. L'hon. F. B. McCurdy parla d'abord au théâtre, tandis que M. Baxter parlait à l'Académie. Alex. McGregor, ancien député de Pictou, était président de la réunion tenue à l'Académie de Musique.

# LE CONSEIL DES METIERS APPROUVE LE CHOIX DE L'HON. M. TASCHEREAU

Les délégués, au cours de leur réunion tenue hier soir sous la présidence de M. Alfred Mathieu, adoptent une résolution félicitant le premier ministre d'avoir appelé dans son cabinet un des leurs dans la personne de l'hon. Aurèle Lacombe.

Une foule de délégués assistaient hier soir, à la réunion régulière du Conseil des Métiers et du Travail, tenue sous la présidence de M. Alfred Mathieu. Comme toujours de nombreuses et importantes questions furent mises à l'étude et la discussion à certains moments, fut si vive qu'elle se prolongea jusqu'à une heure avancée de la soirée. Dès le début de la soirée, MM. Alfred Mathieu, Alphéus Mathieu et Richard Lynch, délégués du Conseil à la Convention du Congrès des Métiers à Winnipeg, présentèrent tour-à-tour leur rapport que, sur la proposition du délégué Gustave France, l'assemblée accepta à l'unanimité. Dans leur rapport, les délégués ont fait un bref résumé du travail qui s'est accompli au cours de la Convention.

Il insistèrent surtout sur ce qui fut décidé relativement à la question des sans-travail et déclarèrent qu'à l'unanimité, tous les délégués à la Convention ont adopté une résolution adressée au gouvernement fédéral lui demandant de considérer les suggestions suivantes dans le but de mettre fin à la présente crise du travail. Les principales suggestions sont: Empêcher l'immigration durant une période de deux années, à l'exception cependant des cultivateurs qui seront en mesure de s'établir, dès leur arrivée ici sur des terres; de consentir un prêt de \$50,000,000 pour permettre la construction de logements ouvriers; de continuer les allocations aux mineurs; d'entreprendre des travaux qui permettront à un bon nombre d'ouvriers de gagner honnêtement leur subsistance et celle de leur famille, etc.

M. McCurdy parla des circonstances réactionnaires de l'heure actuelle. L'industrie de l'acier et du charbon a développé New Glasgow, dit-il, grâce à la politique fiscale du gouvernement actuel. Le ministre des travaux publics cita des chiffres pour démontrer que le gouvernement actuel achetait du charbon américain plutôt que du charbon canadien. Le Col. Cantley déclara qu'il était satisfait d'appuyer le premier ministre. M. Meighen a une seule politique pour tout le Canada et c'est la seule politique qui soit bonne. L'hon. André Fautoux déclara que la population de Québec avait foi dans le premier ministre parce qu'il a de la largeur de visions qui lui attire les meilleurs hommes du pays. Avant longtemps la province de Québec sera avec M. Meighen.

Ces suggestions furent très bien accueillies hier soir, par les délégués du Conseil et le délégué France, en proposant l'adoption du rapport des délégués à la Convention, inclut dans sa résolution que des remerciements soient adressés à ceux qui se sont faits les interprètes des ouvriers de Montréal pour la façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions. Le délégué France suggéra ensuite qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'occuper des préparatifs en vue de la venue ici, au mois d'août prochain de tous les délégués à la Convention du Congrès des Métiers qui a décidé de tenir sa prochaine réunion annuelle dans la métropole. Cette suggestion fut aussi acceptée avec enthousiasme. Le rapport du comité exécutif du Conseil fut ensuite soumis à l'approbation des délégués.

Une résolution de félicitations à l'hon. M. Taschereau fut adoptée avant la fin de la séance. MM. St-Maurice, Alfred Mathieu et Gustave France adressèrent tour à tour la parole pour déclarer qu'ils appréciaient hautement la nomination d'un de leurs camarades ouvriers au poste important qu'occupe maintenant l'honorable M. Lacombe. Tous trois reconnurent que le nouveau titulaire méritait, en reconnaissance du travail si efficace qu'il a accompli pour le progrès du mouvement ouvrier, la confiance de tous les membres de la classe ouvrière. MM. France, Mathieu et St-Maurice ne doutent pas que l'hon. M. Lacombe saura s'acquitter à la satisfaction générale des nouvelles fonctions qui viennent de lui être attribuées.

On a également remarqué dans l'assistance MM. Léon Garneau, C.R., J. H. Pellerin, Nazaire Gauthier, J. A. Kornberg, Hector Garneau, J. Athénaire en chef de la ville. O. S. Perreault, Gustave Duquette, Maurice Lalonde, Gonzague Prévost, Donat Desrosiers, M. Juras, Tancrède Marsil, Lionel Kovinsky, Albert Pigeon, Joseph Miller, A. L. Caron, Raoul Grothé, Daniel Sauriol, P. E. Wilson, Ubaldo Sansregret, J. R. de Cotret, Paul Mercier, Léonce Plante, le record Geoffroy, A. Forget, O. Benoit, C. W. H. Rondeau, premier-maire de Westmount, Napoléon Giroux H. Fouchereau James Ballantyne L. W. Cohen C. R. LaSalle, Leo Deyon, Arthur Angrignon, R. Adchambault, le général Fages, le chef de police Bélanger, le chef des pompiers Chevalier et plusieurs autres.

Le premier ministre parla en commentant d'un démenti de l'hon. W. L. Mackenzie King. Je n'ai pas dit que les libéraux avaient voté contre le bill donnant le droit de vote aux femmes, dit M. Meighen. Il n'y eut pas de vote sur le bill. Mais ils parlèrent contre le bill. Il cita alors les discours de MM. Fournier, Fortier, Picaud, Demers, Denis, Deslauriers, Trahan et Lesage. Pour le moment, dit M. Meighen, le parti libéral a été éliminé par les fermiers de l'ouest. Dans nombre de comtés les libéraux ont adopté le programme Wood-Crerar et ne présentent pas de candidats. Les forces Wood-Crerar croient avoir un allié en M. King et M. King espère qu'en voguant sous la bannière libérale-échangiste dans l'ouest et sous deux ou trois bannières dans l'est, il va réussir à obtenir le pouvoir.

Le Dr Deslauriers, M.P. Le représentant de la division St-Marie aux Communes, proposa dans un joli discours la santé du Canada à laquelle l'hon. Rodolphe Lemieux répondit.

Le premier ministre parla en commentant d'un démenti de l'hon. W. L. Mackenzie King. Je n'ai pas dit que les libéraux avaient voté contre le bill donnant le droit de vote aux femmes, dit M. Meighen. Il n'y eut pas de vote sur le bill. Mais ils parlèrent contre le bill. Il cita alors les discours de MM. Fournier, Fortier, Picaud, Demers, Denis, Deslauriers, Trahan et Lesage. Pour le moment, dit M. Meighen, le parti libéral a été éliminé par les fermiers de l'ouest. Dans nombre de comtés les libéraux ont adopté le programme Wood-Crerar et ne présentent pas de candidats. Les forces Wood-Crerar croient avoir un allié en M. King et M. King espère qu'en voguant sous la bannière libérale-échangiste dans l'ouest et sous deux ou trois bannières dans l'est, il va réussir à obtenir le pouvoir.

Le représentant de la division St-Marie aux Communes, proposa dans un joli discours la santé du Canada à laquelle l'hon. Rodolphe Lemieux répondit. **L'HON. RODOLPHE LEMIEUX** Une enthousiaste ovation accueillit l'ancien ministre de la Marine dans le gouvernement Laurier au moment où il se leva pour adresser la parole. M. Lemieux a, comme toujours, prononcé un très éloquent discours. Il dit sa satisfaction de participer à ces assemblées qui feront époque dans l'histoire de Montréal. Il rappelle que M. Martin et lui ont collaboré ensemble à la classe ouvrière alors que lui-même était ministre du Travail. La fête de ce soir est une éclatante manifestation de reconnaissance pour les services rendus par cet enfant du peuple, fils d'ouvrier, prototype du "self-made man" qui a atteint les plus hautes destinées que la municipalité peut lui accorder. Devant lui nous devons dire: Noblesse oblige, car ce n'est pas accidentellement qu'on franchit tant d'étapes.

Le premier ministre parla en commentant d'un démenti de l'hon. W. L. Mackenzie King. Je n'ai pas dit que les libéraux avaient voté contre le bill donnant le droit de vote aux femmes, dit M. Meighen. Il n'y eut pas de vote sur le bill. Mais ils parlèrent contre le bill. Il cita alors les discours de MM. Fournier, Fortier, Picaud, Demers, Denis, Deslauriers, Trahan et Lesage. Pour le moment, dit M. Meighen, le parti libéral a été éliminé par les fermiers de l'ouest. Dans nombre de comtés les libéraux ont adopté le programme Wood-Crerar et ne présentent pas de candidats. Les forces Wood-Crerar croient avoir un allié en M. King et M. King espère qu'en voguant sous la bannière libérale-échangiste dans l'ouest et sous deux ou trois bannières dans l'est, il va réussir à obtenir le pouvoir.

# NAVIGATION

**LE SERVICE DES SIGNAUX**  
L'Islet, 40. — Nuageux, nord-ouest.  
Cap Saumon, 80. — Clair, nord-ouest. Dép. 8.0 a.m. Teespool; 11.30 a.m. Bay Chino; hier, 8.30 p.m. Cape Diamond.  
Pointe-au-Père, 157. — Clair, ouest. Dép. midi, Karl Skogland; 1.25 p.m. Alfred Nobel.  
Petit Métis, 175. — Clair, ouest. Arr. midi, barge à vapeur. Dép. 11.00 a.m. Labrador; 11.30 a.m. Lord Strathcona et remorque.  
Matane, 200. — Nuageux, sud-ouest. Arr. midi, Canadian Victor; 12.30 p.m. vapeur.  
Cap Chat, 234. — Nuageux, pluie, calme.  
Rivière à la Martre, 260. — Nuageux, pluie, nord-ouest.  
Cap Bledienne, 294. — Nuageux, pluie, nord-ouest. Arr. 9.30 a.m. Key-ingham.  
Pointe Renommée, 325. — Nuageux, nord-ouest. Arr. 9.20 a.m. à 150 milles à l'est, Cairnmons; 11.00 a.m. Albertville; 12.30 p.m. Hochelega.  
Cap des Rogiers, 349. — Gaspé. Trader à l'ancre ici.  
Cap d'Espoir, averse, ouest. — Pointe Maquereau. — Nuageux, pluie, ouest.  
Bersimis. — Clair, sud-ouest.  
Sept-Îles. — Navire norvégien Ennasofie. Dép. 6.00 a.m. descendant.

# ANTICOSTI

Pointe Ouest, 332. — Clair, calme.  
Pointe Sud-Ouest, 360. — Nuageux, calme.  
Pointe Sud, 415. — Nuageux, calme. Arr. 11.20 a.m. vapeur; 11.40 a.m. vapeur; 11.35 a.m. vapeur.  
Pointe Heath, 438. — Nuageux, nord-ouest. Arr. 9.00 a.m. vapeur; 9.30 a.m. vapeur; 10.30 a.m. vapeur; 10.30 a.m. Matagana; 1.30 p.m. vapeur; 12.30 p.m. à 30 milles à l'est Canadian Volunteer.  
Île St-Paul. — Nuageux, nord-ouest.  
Pointe d'Argent, 540. — Nuageux, nord-ouest. Arr. 10.00 a.m. Mauda.  
Pointe Tupper. — Clair, nord-ouest. Arr. 9.50 a.m. J. A. McKay; 10.30 a.m. Merry Mount.  
Pointe Plate, 575. — Nuageux, nord. Arr. 7.00 a.m. Erholm.  
Sgataris. — Clair, ouest.  
Cap Race, 826. — Nuageux, nord-est.

Le premier ministre parla demain à Glace Bay et à Sydney. **A PICTOU** Pictou, N.E., 6. — Une autre foule considérable a écouté le premier ministre Meighen et ses collègues à l'Opera House, ici, aujourd'hui. Le sénateur Tanner président et André Fautoux, solliciteur général, parla le premier. Parlant en français, il déclara que le résultat de l'élection dans Québec serait une surprise pour le reste du Canada et prouverait que les Canadiens-français sont sensibles et sages. L'honorable J.-B. M. Baxter, ministre des douanes, a dit qu'un homme qui tentait de tromper un auditoire était un fou et M. Mackenzie King, à son avis, a essayé de le faire. M. King a, suivant les journaux, déclaré que \$310 étaient enlevés à chaque homme en Canada tous les ans en taxes. Ce n'est pas vrai. L'honorable F.-B. McCurdy, ministre des travaux publics, tourna en ridicule les déclarations faites par le chef libéral à l'effet que le premier ministre était un autocrate. Il cita que le gouvernement avait accordé le droit de vote aux femmes. Le colonel Thomas J. Cantley, candidat libéral-conservateur dans le comté de Pictou, parla ensuite. Il parla de grands hommes qui avaient représenté le comté de Pictou à Ottawa. Si, politique, dit-il, se résume en deux phrases: Le Canada aux Canadiens, et: Ce que nous avons, nous le gardons. Le premier ministre Meighen déclara que les chemins de fer nationaux du Canada avaient été confiés à la charge d'un directeur qui est indépendant de la politique et

qui a reçu ordre de les administrer au plus bas prix. Mais ce directeur doit être laissé tranquille et les interrogations de M. King quant à la direction, aux détails, dont les réponses n'auraient au directeur ne doivent pas recevoir de réponse. Ce n'est pas de l'autocratie que de suivre une politique qui est dans les meilleurs intérêts de tout le monde. Le tarif est la question de cette élection, dit M. Meighen. Il n'a pas soulevé la question, mais il n'en a pas peur. Ceux qui ont soulevé la question cherchent maintenant à l'éviter. Les libéraux à leur convention d'Ottawa en 1919 se sont déclarés en faveur de l'entrée en franchise des alliés, des instruments de production, du ciment, des huiles, du bois brut et préparé et de quinze autres articles. La politique définie du parti libéral, qu'il s'est engagé à suivre, est contenue dans ce programme. Si M. King veut répudier ce programme c'est son affaire, mais il serait malhonnête de remporter le pouvoir avec ce programme puis le répudier. Le programme de l'hon. M. King fermerait les usines canadiennes. Le programme de M. King veut dire la paralysie de presque toutes les industries importantes du Canada, déclara M. Meighen. Après son discours le premier ministre se rendit immédiatement à New-Glasgow.

des garanties obtenues des soviets et les meilleurs moyens de distribution. La commission se mit alors à l'étude du plan Nansen et de l'accord conclu entre le Dr Nansen et les soviets, manifestant une préférence marquée pour le système de secours Hoover. La commission, cependant, a opiné qu'il fallait s'enquérir davantage avant que les délégués recommandent à leurs gouvernements de faire des octrois importants. L'initiative privée devrait être néanmoins encouragée, surtout à l'endroit des enfants qui meurent de faim, sans attendre une intervention spéciale. La question d'envoyer une commission d'enquête en Russie a été discutée. Une proposition antérieure, faite aux soviets, a été refusée, les Russes trouvant objection au délégué français, M. Noulens, ancien ambassadeur à Petrograde. Les délégués ont échangé leurs vues concernant le nombre et la capacité des experts qui formeraient cette commission, à la condition bien entendue que les soviets leur accorde la permission d'entrer au pays. Il est probable qu'une autre demande sera faite à cet effet à Moscou. M. Noulens représentait la France à la réunion aujourd'hui. Ce fut sur sa proposition que M. Delacour fut élu président. Parmi les autres pays représentés se trouvaient: la Grande-Bretagne, la Suisse, la Chine, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne, le Danemark, la Lettonie, la Roumanie, la Suède, la Tchéco-Slovaquie, l'Esthonie et la Finlande.

# LES SECOURS ALLIES EN RUSSIE ROUGE

On va demander de nouveau qu'une commission pénètre en Russie **COMMISSION METROPOLITAINE** Re: Municipalités Pointe-aux-Trembles; Montréal-Nord et Saint-Michel. **AVIS AUX DETENEURS DE GOUpons** Avis public est par les présentes donné que la Commission métropolitaine de l'île de Montréal a donné instruction à la Banque d'Hochelega, Montréal, de payer pour et au nom de la "Commission métropolitaine" les coupons d'intérêt arriérés des obligations émises par les dites municipalités. Donnée à Montréal, le 4 octobre 1921. E. T. SAMPSON, Secrétaire-Trésorier de la Commission Métropolitaine de l'île de Montréal.

# LE PLAN HOOVER

(Cable de la Presse Associée) Bruxelles, 6 — La commission internationale de secours à la Russie, où dix-huit pays, y compris l'Allemagne sont représentés, a commencé ses séances ici aujourd'hui sous la présidence de M. Delacour, ancien premier ministre de Belgique. Walter L. Brown, délégué américain, a mis la conférence au courant du plan de secours Hoover pour les victimes de la famine russe et du travail accompli jusqu'ici. Il passa la situation en revue, expliquant l'efficacité

# Les prochaines réunions libérales

SAMEDI, A LACHINE

Une grande assemblée libérale sera tenue à Lachine, demain, samedi, dans la salle de l'hôtel de ville, à 2 heures de l'après-midi.

Les orateurs seront l'hon. Rodolphe Lemieux, l'hon. sénateur J.-P.-B. Casgrain, MM. D.-A. Lafortune, M.P., le notaire J.-S.-A. Ashby, M.P.P., M. Gustave Boyer, M.P., M. Fernand Rinfret, M.P., le notaire Boileau, de St-Pierre-aux-Liens.

DIMANCHE, LE 9 OCTOBRE

Une assemblée libérale aura lieu, dimanche prochain, le 9 courant, à 2.30 de l'après-midi, à Laprairie, pour marquer l'ouverture de la campagne électorale de M. Roch Lanctôt, candidat libéral dans le comté de Laprairie-Napierville. M. Roch Lanctôt sera accompagné de M. Louis Larivée.

Lundi dernier avait lieu à St-Edouard la convention libérale du comté de Laprairie-Napierville, et M. Lanctôt a été unanimement choisi candidat libéral aux prochaines élections fédérales.

A BERTHIERVILLE, LE 11 OCTOBRE

Une grande assemblée libérale aura lieu à Berthierville, lundi prochain, le 11 octobre, à 1 heure de l'après-midi. Les honorables sénateurs Raoul Dandurand, J.-P.-B. Casgrain, le Dr Gervais, M.P., et autres adresseront la parole.

A PAPINEAUVILLE, LE 17 OCTOBRE

Une convention libérale aura lieu, à 1 heure de l'après-midi, à Papineauville, le 17 octobre courant, pour procéder au choix d'un candidat.

Les noms des orateurs seront annoncés plus tard.

## M. ARTHUR GABOURY EST NOMME A UNE POSITION IMPORTANTE

Le surintendant de la Compagnie des Tramways est nommé premier vice-président de la American Electric Railway Transportation and Traffic Association. — Une marque de reconnaissance pour les nombreux services qu'il a rendus.

Une dépêche reçue hier soir d'Atlantic City, dit que M. Arthur Gaboury, surintendant de la compagnie des tramways, a été élu premier vice-président de la American Electric Railway Transportation and Traffic Association, dont les membres s'étaient réunis en congrès depuis le commencement de la semaine dans un endroit de villégiature du New-Jersey. Le nouveau président de l'association est M. L.-H. Palmer, sous-président des United Railways de Baltimore.

Le choix de M. Gaboury est une marque de reconnaissance pour la part importante qu'il a prise dans toutes les questions de tramways soit au Canada ou aux Etats-Unis. M. Gaboury, après avoir fait de fortes études au collège de Saint-Laurent, entra à l'emploi de la compagnie des Tramways de Montréal en 1894 comme conducteur. Il devint ensuite garde-moteur ce qui lui permit d'acquiescer des connaissances pratiques dans les questions de transport.

En 1901, à l'occasion de la visite du duc d'York à Montréal, il était nommé sous-inspecteur pour devenir quelque temps plus tard commis aux bureaux centrales de la compagnie. A quelques mois de là, il était transféré aux nouvelles remises du boulevard Saint-Denis, où on le nommait chef de bureau en même temps qu'on lui confiait la direction de la voie suburbaine jusqu'au Sault-au-Récollet. En 1903, comme le département de réclamation avait été organisé indé-

pendamment des autres, on confiait à M. Gaboury la direction de ce département. Il remplit cette position jusqu'en 1906 alors qu'il fut nommé assistant-surintendant. Un an plus tard, il devenait surintendant, position qu'il remplit encore à l'heure actuelle.

M. Gaboury est membre de la Canadian Electric Railway Association depuis 1903. Dans cette association, il a successivement occupé toutes les charges jusqu'à celle de président qu'il occupait l'an dernier. A la fin de son terme, il fut nommé trésorier de l'association. Il remplit encore cette position à l'heure actuelle. M. Gaboury s'est toujours occupé activement de la American Railway Association. Il a fait partie de plusieurs comités importants chargés de résoudre les problèmes de l'industrie telle que la sécurité des voyageurs, le règlement du trafic, l'entraînement des employés préposés au transport, la commercialisation du transport, etc.

En 1919, il fut choisi pour faire partie du comité exécutif de la American Electric Railway Association, position qu'il a occupée jusqu'à sa nomination comme premier vice-président.

M. Gaboury ne s'est pas seulement fait remarquer dans le monde du tramway, mais son activité s'est étendue à beaucoup d'autres choses. En 1918, le gouvernement français lui décerna le titre et la médaille d'Officier de l'Académie, en reconnaissance des services signalés qu'il lui avait rendus pour le développement de ses activités nationales dans ce pays.

## LES PROPRIETAIRES CONTRE LE RAPPEL DE LA LOI DES PAVAGES

A l'assemblée de la Ligue des Propriétaires, hier soir, plusieurs membres dénoncent cette promesse d'un candidat de la faire abolir et se prononcent pour le maintien de cette loi. — Frais exorbitants que causent les élections municipales. — Le vote obligatoire.

Les membres de la Ligue des Propriétaires se sont réunis hier, sous la présidence de M. J.-O. Gareau. Le notaire J.-M. Savignac remplissait les fonctions de secrétaire.

Il a été traité de différentes questions, entre autres de la loi des pavages, de l'inscription des nouveaux membres, d'une campagne de propagande pour le développement de la Ligue, de certains amendements à la loi électorale municipale, et d'un nouveau projet concernant les pavages.

Les nouveaux membres admis hier soir, sont MM. Albert Dumas, Rosario Généreux et Hercule Guérin.

Avant aussi été donné que plusieurs propriétaires demanderaient leur admission à la prochaine assemblée. La campagne de propagande est commencée depuis quelque temps. Le président, dans ses remarques, a appuyé sur les avantages dont pouvaient bénéficier tous les propriétaires qui font partie de la Ligue. D'un autre côté, ces avantages seraient d'autant plus grands que la Ligue serait plus forte. La Ligue pourrait se constituer en agence d'immobiliers. Elle aurait d'abord un secrétaire qui enregistrerait toutes les propriétés

à vendre de tous les membres de la Ligue. Ceux qui veulent acheter pourraient ensuite s'adresser à lui. M. Gareau croit que les acheteurs au lieu de payer une commission de 2 ou 3 p.c. comme cela se fait actuellement ne devraient déboursier que 1 p.c., ce qui signifierait une forte économie.

En réponse à l'un des membres, le secrétaire a déclaré que le nombre des membres de la Ligue était présentement de 145.

La question des pavages fut soulevée par M. C.-M. Cornélien. Il a appris que l'un des candidats à l'élection s'engageait à demander l'abolition de la loi des pavages. Cela l'a surpris; il ignorait qu'elle était établie. M. J.-O. Labrecque lui fit remarquer que la commission administrative faisait payer le coût des pavages par les propriétaires, et que de plus la charte municipale accordait à la ville le droit de décider de quelle manière ces pavages devraient être payés.

M. Cornélien, qui est en faveur de la loi des pavages, déclare que le maire semble revenir à cette loi qu'il enregistrerait toutes les propriétés

### THEATRES ET REUNIONS

Canadian-Français. — "Désireux de passer un agréable moment, M. DONNAY et de Luc Descaives."  
His Majesty's. — "Comédie: Mlle Marie Lorr, dans "Les Marionnettes", de Pierre Wolff."  
Orpheus. — "Drame: "Tribby", avec M. Wilton Lackaye dans le rôle de Bengali."  
Princes. — "Vaudeville: Jack Henry et Edith May, dans "Two Little Pads".  
Loews. — "Vaudeville: "The Rose Revue", chant et danse. "Viola Dana, dans "The Puppets of Fate".  
Loews Court. — "Cinéma: Ethel Clayton, dans "Wealth".  
Gaiety. — "Burlesque: Abe Reynolds et la "Revue".  
Capitol. — "Cinéma: "The Affairs of Anatol", avec Gloria Pearson, Elliott Dexter, Wanda Hawley, Bébé Daniels, etc."  
Piano-Temps. — "Cinéma: Constance Talmadge, dans "Dangerous Business", et William Duncan avec Edith Johnson, dans "Where Men are Men". — "Cinéma: "L'Enfer de Dante".

### NOUVEAU POSTE DE TELEGRAPHIE SANS FIL

La construction du nouveau poste de la Montreal Radiotelegraph Company, à Montréal-Nord, a été terminée hier, et l'on a transporté au nouvel établissement l'appareil de télégraphie qui avait été installé au poste de la jetée Tarte. Cette construction a été exécutée avec beaucoup de rapidité. Elle n'avait été entreprise que le 1er août dernier.

La compagnie avait jugé qu'il lui était impossible d'opérer avec succès à l'endroit où elle se trouvait auparavant à cause de la présence de fils électriques à haute tension qui produisaient des perturbations atmosphériques. Le travail pourra être accompli avec beaucoup plus d'efficacité à Montréal-Nord où il n'y aura plus à subir ces inconvénients. Le personnel du poste demeurera le même.

Ce poste est un des chaînons de la chaîne des postes de télégraphie sans fil établis à partir des Grands Lacs jusqu'à l'Océan Atlantique dans le but d'aider la navigation sur le Saint-Laurent. Le poste de Montréal-Nord pourra communiquer avec Québec et tous les navires depuis les Grands-Lacs jusqu'au golfe Saint-Laurent. Les antennes qui sont installées sur un mât de 185 pieds de hauteur sont disposées suivant ce que l'on appelle la "forme parapluie".

La Montreal Public Service Corporation a construit une ligne spéciale pour transmettre l'énergie électrique au poste. Celui-ci a été construit par la branche de radiotélégraphie du Service Naval.

### JEUNESSE LIBERALE

(SECTION OUEST)

Une assemblée générale des membres de cette section aura lieu lundi soir, le 10 octobre prochain, à 8 heures précises, dans l'édifice Union St. Joseph, au No 1882 de la rue Notre-Dame Ouest.

Le but de l'assemblée est de choisir les délégués qui devront prendre part aux élections générales de l'Association, le 19 octobre.

Par ordre,

LE PRESIDENT.

### ELECTIONS CHEZ LES ETUDIANTS EN DROIT

Hier après-midi avaient lieu les élections de la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

Deux candidats se disputaient la présidence et le scrutin leur ayant donné un nombre égal de votes, une discussion fut soulevée relativement à un bulletin maculé attribué à M. Roger Brassard. Ce dernier fut déclaré élu par le président d'élection, mais son adversaire, M. Rossaire Dussault a déclaré qu'il contestait cette élection.

Les autres postes seront occupés comme suit: Vice-président, M. René Duguay; secrétaire, M. H. Giroux; trésorier, M. Fabio Monet; conseiller de 2e année, M. P. Berthiaume; conseiller de 3e année, M. A. Bélanger; conseiller de 4e année, M. O. Tétraut; porte-drapeau, M. P. Desy; maître de chapelle, M. W. Surprenant.

L'élection était présidée par M. L. Lacombe, président sortant de charge et M. Edouard Rivard agissant comme secrétaire.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

### FOCH SERA INVITE A VISITER MONTREAL

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 6. — Le premier ministre Taschereau, au nom de la province, va inviter le maréchal Foch à visiter Montréal et Québec et les autres villes de la province, à l'occasion de sa visite sur le continent américain. Le maréchal Foch doit assister à la conférence de désarmement à Washington.

Il appert qu'au cas où le maréchal ne pourrait visiter toute la province, il sera invité à visiter Québec où le gouvernement provincial et la ville lui feront une réception officielle.

## 7,000 PERSONNES ACCLAMENT LE MAIRE MARTIN A L'ARENA

Son Honneur le maire de Montréal est l'objet d'une manifestation inoubliable de la part de la population de Montréal. — Une revue de l'histoire de Montréal. — La nouvelle administration. — Eloquent discours de l'hon. Rodolphe Lemieux. — Des cadeaux présentés au maire.

Sept mille personnes environ ont assisté, hier soir, à la grande manifestation populaire donnée en l'honneur du maire Martin de Montréal, à l'Arena Mont-Royal.

Un enthousiasme très vif et considérable marqua l'entrée du maire Martin dans la vaste enceinte, cependant que la fanfare attaquait les accords d'une marche triomphale. Son honneur était accompagné de l'hon. sénateur Casgrain et de M. Henry Miles, M.P.P., les deux présidents de la soirée.

Le banquet était très bien apprêté, les tables garnies de drapeaux et de programmes-souvenir. Il y avait un nombre considérable de convives, et les estrades étaient remplies d'hommes et de dames. A la table d'honneur avaient pris place les plus hautes personnalités de la vie publique fédérale, provinciale et municipale, ainsi que plusieurs citoyens éminents de la métropole.

Son Honneur a prononcé un discours dans lequel il a parlé de l'avenir de Montréal sous la nouvelle administration dont elle sera dotée prochainement. Il a acclamé le retour de la métropole au gouvernement responsable et a déclaré que la prochaine administration devra être économe si on veut qu'elle sorte victorieusement de la crise difficile que nous traversons actuellement.

Le discours de l'hon. Rodolphe Lemieux a été vivement applaudi. L'ancien ministre libéral a parlé surtout, avec une éloquence particulière, de la race canadienne-française et de ses qualités, et a déclaré qu'avec une telle population, Montréal pouvait espérer réaliser les destinées qui l'attendent.

M. Amédée Monet, proposant la santé de la province de Québec a prononcé un discours d'une belle envolée et d'une haute inspiration et nous regrettons que l'espace nous manque pour le publier. Le député provincial de Napierville a vanté les qualités solides de la race canadienne-française grâce auxquelles notre province est aujourd'hui le point de mire de tout le continent. Il a été vivement applaudi.

Les autres orateurs furent le Dr Deslauriers, l'échevin J.-A. Brodeur, l'échevin Lyon-W. Jacobs, le Dr Cronroy, M.P.P., P.-E. Wilson, D. Sauro, l'hon. A. Lacombe, T.-P. Harvett, J.-A.-E. Gravel, Ernest Tremblay, P. Roy et Victorien Barré.

M. Ernest Tremblay a lu l'adresse des citoyens de Montréal au maire, au milieu de laquelle on procéda à la cérémonie du dévoilement du buste, sculpté par Emile Maupas, aux applaudissements de toute l'assistance. M. Tremblay a également présenté, au nom de la maison Charles Desjardins, deux jolis lionceaux au maire.

L'HON. SENATEUR J. P. B. CASGRAIN

Le sénateur Casgrain, qui présidait conjointement avec M. Henry Miles, M.P.P., inaugura la série des discours. Il remercia tout d'abord les organisateurs de ce banquet de l'avoir invité à présider une fête populaire aussi mémorable. En acceptant, dit-il, cela me permettait de vous dire le bien que je pense de notre hôte d'honneur. J'ai été l'un des premiers à reconnaître son mérite et ses talents, il y a de cela 17 ans. Je le priais alors de se laisser porter candidat à la convention libérale qui était tenue dans la division Ste-Marie de Montréal pour les élections fédérales. Son nom fut mis sur les rangs et choisi par l'assemblée. Il devait par la suite se faire élire en 1904, réélire en 1908 puis en 1917. Et s'il avait voulu, il serait encore député fédéral de cette division, mais il a préféré se consacrer entièrement aux affaires municipales et aller siéger au Conseil législatif pour mieux surveiller les intérêts de la métropole canadienne.

M. Casgrain fait un retour sur le passé et rappelle la loi qui a été passée à Ottawa en faveur des ouvriers, sur la proposition du maire Martin; tous deux, le maire aux Communes et M. Casgrain au Sénat, réussirent par leurs efforts à faire adopter cette loi dont les ouvriers tirent aujourd'hui de si grands avantages.

La fête de ce soir, continue M. Casgrain, est surtout pour célébrer le retour de Montréal à son autonomie gouvernementale, après bien des périodes difficiles mais inévitables, nous couronnons ce soir le rétablissement de la justice éternelle qu'a le peuple de se choisir lui-même ses représentants.

Le président fait une revue de l'administration municipale de Montréal et parle du dernier referendum alors que deux projets étaient soumis devant le peuple, le projet A et le projet B, de la campagne à laquelle il a pris une part active et qui s'est terminée par une expression éclatante du désir populaire de revenir à ce qui ressemblait le plus à l'ancien système. Puis M. Casgrain termine en citant aux jeunes la carrière de Son Honneur le maire comme exemple de ténacité, de travail, d'agressement et de patriotisme. Grâce à ces multiples qualités, le maire Martin est par-

venu, après avoir gravi tous les degrés de l'échelle sociale, aux plus hautes fonctions qu'une ville peut confier à l'un de ses enfants.

M. HENRY MILES, M.P.P.

Le député de la division Saint-Laurent de Montréal à la Législature proposa ensuite, en sa qualité de président-conjoint, la santé de Son Honneur au nom de la population de langue anglaise de Montréal. Il déclara que la population de langue anglaise était heureuse de donner la main à la population de langue française pour célébrer les qualités de l'hôte d'honneur. Parlant de l'avenir de la métropole canadienne, M. Miles déclara que l'heure viendra où la ville de Montréal sera la deuxième ville en importance sur le continent américain. Avec cet avenir devant nos yeux, nous devons avoir l'idée de nous choisir une administration composée d'hommes dévoués, honnêtes et possédant l'esprit civique. M. Martin renferme toutes ces qualités.

M. Miles déclare ensuite, après un vif éloge du maire Martin, qu'il était heureux de collaborer à cette fête en sa qualité de représentant des citoyens de langue anglaise de Montréal et non à titre personnel. Il termine en se déclarant heureux de constater que le peuple pourra maintenant se choisir lui-même ses représentants, et il conseille aux électeurs présents à la fête de se choisir des hommes qualifiés pour les fonctions qu'on veut leur confier.

L'ADRESSE

Voici le texte de l'adresse qui a été lu par M. Ernest Tremblay, journaliste:

A l'Honorable Médéric Martin, Conseiller Législatif et maire de Montréal.

Honorable Monsieur, L'hommage qui vous est rendu ce soir est celui du peuple souverain dont vous êtes et par lequel votre carrière admirable sera une marque dans l'histoire de notre ville.

Le peuple qui vous aime et vous a si fidèlement prouvé sa confiance, vous témoigne aujourd'hui sa reconnaissance.

Artisan modeste, vous vous êtes engagé dans la route difficile des grandes carrières ordinairement réservées à d'autres. Par le labeur assidu d'une volonté de fer, vous vous êtes frayé un chemin qui a commencé à la table fruste de l'usine pour vous arrêter au pupitre de l'échevin, à celui de l'arène parlementaire fédérale.

Comme la tâche était rude, vous vous êtes reposé un instant. A la troisième étape, vous avez étonné ceux qui n'avaient pas foi en vous par un coup de foudre: Contre tous les facteurs puissants de l'organisation sociale, par la volonté simple et sublime du peuple vous êtes entré dans le temple civique pour en devenir le premier magistrat.

Animé par le souffle d'une énergie puissante, il vous fallait aller plus loin. Vous vous êtes arrêté dans le sénat législatif de la province par la seule force de votre volonté.

Dans les trois principaux milieux de vitalité physique de la communauté humaine: l'ordonnance municipale, provinciale et fédérale, vous y avez exercé une influence salutaire. Vous avez défendu jalousement Montréal défranchisé; à Ottawa, vous avez défranchi l'éclair de rire dans la gorge d'un ministre qui se moquait de la misère des travailleurs; à Québec, vous avez fait rendre aux contribuables de Montréal, le droit de suffrage qu'on leur avait enlevé.

Au foyer, recevant l'inspiration de la noble femme qui partage votre vie, vous avez donné l'exemple d'une vie qui prend sa source aux vertus domestiques.

Afin de marquer longtemps, pour les générations à venir, l'exemple de votre énergie et de votre caractère, vos amis, c'est-à-dire tout le peuple ont décidé de fixer vos traits dans le bronze.

Ce fier métal des effigies a été bien choisi et n'a de comparables que votre volonté. L'artiste délicat qui y a mis l'éternel souvenir de votre caractère, légue un souvenir physique à la postérité, mais la reconnaissance populaire consacre à jamais votre mémoire comme ayant été, selon sa volonté, le temps qu'il a voulu, le premier maire ouvrier de Montréal.

Des destinées plus grandes vous sont réservées: c'est le vœu du peuple pour celui qui n'a jamais eu qu'un but: le bien-être du peuple par le peuple.

LA VOLONTE POPULAIRE.

LE MAIRE MARTIN

Son honneur le maire se lève ensuite aux vives acclamations de la foule qui envahissait au comble le vaste Arena. Quand le calme eut cessé, son honneur débuta en ces termes: "Je me demande riellament si c'est bien pour moi qu'est faite cette immense manifestation populaire. Mon cœur se refuse d'exprimer tout ce qu'il ressent, il était loin de s'attendre à

## LA CONVENTION LIBERALE DE LA DIVISION MAISONNEUVE

La convention libérale pour le choix d'un candidat dans la division de Maisonneuve aura lieu jeudi, le 13 octobre, dans la soirée, à la salle du marché de Maisonneuve.

AUX LIBERAUX DE LA VILLE DE MAISONNEUVE

Les libéraux de la ville de Maisonneuve sont invités à se réunir ce soir, à 8 heures, à la salle Houle, rue Letourneux, pour choisir les délégués de la ville de Maisonneuve à la convention libérale de cette division.

MONTREAL-NORD

Les libéraux de la ville de Montréal-Nord sont invités à se réunir samedi soir, le 8 octobre, à 8 heures, à l'école Germain-Valade, Boulevard Pie IX, pour le choix de délégués qui doivent prendre part à cette convention.

QUARTIER MERCIER

Les libéraux du quartier Mercier sont invités à se réunir samedi soir, le 8 courant, à 8 heures, à la salle Guy, 30 rue de Boucherville, pour le choix des délégués.

## UN DOCUMENT IMPORTANT SUR L'HON. DR EDWARDS

Un souvenir parlementaire suscité par la nomination de Dr Edwards dans le cabinet. — Comment, en 1910, le député de Frontenac voulait abolir les écoles catholiques de la province de Québec. — Des écoles neutres partout sont le rêve du Dr Edwards.

Pour montrer jusqu'à quel point M. Meighen cherche à s'attirer la sympathie des Canadiens-français dans la présente lutte, nous avons déjà rappelé la nomination au ministère de fanatiques tels que le Dr Edwards et M. Gédéon Robertson.

Evidemment ces deux nominations ne sont pas pour plaire à la race canadienne-française, et nous ne comprenons pas bien comment il se fait que MM. Monty, Normand, Bellef et Fautoux aient accepté de collaborer avec ces deux hommes qui ne font que nous dénigrer et dont l'un, nous affirmons, a refusé de serrer la main au Dr Normand au sortir de la cérémonie d'assermentation.

Le Dr Edwards fut toujours antipathique aux Canadiens-français et à la religion catholique; antipathique n'est évidemment pas encore le mot assez juste pour qualifier toutes les attaques qu'il nous a lancées mues par le préjugé.

Nous en donnons encore une preuve par cet extrait de l'intéressante correspondance de M. Ernest Bilodeau dans le "Soleil". M. Bilodeau fut courriériste parlementaire à Ottawa pendant plusieurs années et il connaît bien le député de Frontenac. Voici cet extrait:

Les Débats parlementaires du 14 mai 1919 rapportent que, dès le début de la séance, et comme la Chambre allait se constituer en comité des subsides, M. John Wesley Edwards, (Frontenac), se leva et proposa plutôt que l'on prit en considération la motion suivante, inscrite à son nom: "Que dans l'opinion de cette Chambre, il est à désirer que l'Acte de l'Amérique britannique du nord soit amendé de façon à assurer l'établissement d'un système d'écoles neutres (non-sectariennes) dans toute l'étendue du Canada."

Après quelques observations préliminaires ayant trait à la constitution canadienne, et après s'être défendu d'y vouloir toucher sans raisons suffisantes, le député de Frontenac entre peu à peu dans son sujet, ainsi qu'on va le voir.

"La question que je souleve, dit-il, n'est pas nouvelle, il s'en fait. Un système scolaire comme celui que je réclame est en vigueur aux Etats-Unis et en Australie, et il en a été inauguré un au Japon, il y a un demi-siècle environ. On sait aussi que la France, la Belgique, l'Italie et le Portugal ont tous imposé le contrôle de l'Etat à l'éducation, et si j'avais besoin de me justifier de préconiser la même chose ici, je n'aurais qu'à opposer aux pays susmentionnés, le contraste que forment l'Espagne, l'Autriche, le Mexique et les républiques sud-américaines, où depuis des siècles les écoles ont été soumises au contrôle ecclésiastique."

Et voilà, si nous nous permettons une parenthèse, la République Argentine, le Brésil et le Chili consignés d'un mot avec l'Espagne, l'Autriche et le Mexique dans le trente-sixième dessous du Portugal, et tant pis pour le "contrôle ecclésiastique". Mais suivons notre homme et revenons avec lui de ses lointains voyages vers la province de Québec, objet de ses sollicitudes. "On me dit qu'il y a des écoles séparées protestantes, dans le Québec. Je réponds que non; si s'y trouve sans doute des écoles protestantes, mais elles sont neutres (non-sectariennes). Les enfants catholiques romains peuvent en suivre les cours sans exposer leur foi. Mais tel n'est pas le cas des écoles catholiques séparées dans l'Ontario ou ailleurs; les protestants s'en trouvent exclus par le fait que ce sont des écoles strictement religieuses."

Interruption de M. Thomas Vien, député de Lotbinière. — "Mon honorable ami me permettra-t-il de le rectifier sur ce point? Un bon nombre d'institutions catholiques de la province de Québec reçoivent des élèves protestants sans la moindre intervention dans le domaine de leurs croyances religieuses. Je puis citer les convents de Villa Maria, du Sault-au-Récollet, des Dames du Sacré-Coeur, le collège de Montréal, le collège de Lévis, où l'on fait mes propres études, le collège Sainte-Marie, etc. Il y a dans tous ces établissements des élèves protestants qui n'y reçoivent aucun enseignement religieux."

M. Edwards. — Je maintiens, monsieur l'Orateur, que les écoles publiques de la province de Québec qui sont sous le contrôle de l'Eglise dominante de cette province, sont des écoles qui reçoivent des élèves protestants sans la moindre intervention dans le domaine de leurs croyances religieuses. Je puis citer les convents de Villa Maria, du Sault-au-Récollet, des Dames du Sacré-Coeur, le collège de Montréal, le collège de Lévis, où l'on fait mes propres études, le collège Sainte-Marie, etc. Il y a dans tous ces établissements des élèves protestants qui n'y reçoivent aucun enseignement religieux."

— Je répète que partout où fonctionne le système d'écoles protestantes comme nous l'avons dans l'Ontario, les enfants catholiques peuvent fréquenter tout comme les enfants protestants, et qu'ils ne peuvent souffrir d'aucun embarras au sujet de leurs croyances religieuses. Tout que dans les localités où la majorité organisée des écoles séparées, les familles protestantes qui peuvent trouver voient leurs enfants privés d'instruction à cause de l'école séparée catholique romaine.

Ayant ainsi posé la base de son argument, l'orateur doublement appuyé car il porte aussi lunettes au physique éprouve le besoin de donner un exemple à l'appui de sa thèse, dont l'absurdité lui échappe évidemment. Il raconte que dans son comté se trouve une lie habitée par des catholiques sans quatre ou cinq familles. Pendant plusieurs années, il ne s'y trouvait que des écoles publiques, fréquentées indifféremment par tous les enfants "qui grandissent ensemble sans qu'il s'élevât de troubles sérieux", dit le docteur. Nulle instruction religieuse n'était donnée à l'école conduite comme les autres écoles publiques. Mais l'archevêque intervint et sous prétexte que la grande majorité de la population était catholique, il obtint des écoles séparées à la place des écoles publiques. Qu'en est-il résulté? A mesure que les enfants de quatre ou cinq familles protestantes grandissent, il faut les éloigner et les envoyer aux écoles publiques de Kingston ou de Gananoque, etc. Ceci est juste, conclut M. Edwards, et fait partie d'une majorité catholique n'est soumise au même inconvénient. Un pareil état de choses ne peut qu'être (A suivre à la page 4)

### Chas. C. de Lorimier

TELEPHONE EST 1524  
Fleurs Antérieures et Antérieures  
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL  
(Vieux-Québec) Théâtre St-Denis  
Spécialités: Tribunaux, Honoraires

### DECES

LACOMBE. — En cette ville, le 6 octobre, à l'âge de 27 ans, est mort M. Lacombe Modeste, fils de M. Lacombe et de M. Lacombe, chélagu-Jacques-Carllet. Les obsèques auront lieu vendredi, le 8 octobre, à 10 heures, à l'église de la Côte des Neiges, lieu de sépulture.

Ses parents et amis sont priés d'assister sans aucune invitation.

PLACEZ VOS ASSURANCES FIDELITES DANS LA COMPAGNIE  
UNION ASSURANCE SOCIETY  
(LIMITED) LONDON AND  
MONTREAL

HORACE J. LABRECQUE  
AGENT GENERAL, DÉPT. FRANÇAIS  
200, RUE ST-JACQUES, TEL. 101-1000